

DOMINIQUE AMANN

**L'Origine
du mot
« félibre »**

La Maurinière

Éditions numériques

Ce fichier PDF contient un livre numérique.

Il est proposé en lecture gratuite mais n'en demeure pas moins la propriété de son auteur.

Il est interdit de le modifier, de le vendre ou de l'utiliser à des fins commerciales.

2

Droits de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle, dans l'article L122-5, alinéa 2, autorise « les copies ou reproductions réalisées à partir d'une source licite et strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, dans l'alinéa 3a, « les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées ».

L'article L122-4 du même Code prévoit que « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. »

© La Maurinière éditions - Dominique AMANN, 2014.

Site Internet www.la-mauriniere.com

ISBN 979-10-92535-03-7

Dominique AMANN

L'ORIGINE DU MOT « FÉLIBRE »

*En hommage au Félibrige,
pour le centenaire de la mort de Frédéric Mistral.*

3

Grammatici certant et adhuc sub judice lis est.

« Les savants ne sont pas d'accord entre eux
et la question demeure à juger. »

(HORACE, *Epistola ad Pisones* « *De arte poetica* »).

La Maurinière éditions numériques, 2014

DU MÊME AUTEUR

Gammes, Accords, Tempéraments.

Toulon, l'auteur, 1999, in-8°, 160 pages.

Dragons et Dracs dans l'imaginaire provençal.

Toulon, La Maurinière, 2006, in-8°, 288 pages.

Jean Aicard, Contes et récits de Provence.

Marseille, éditions Gaussen, 2010, in-8°, 208 pages.

Georges Sand, Le Drac.

Marseille, éditions Gaussen, 2010, in-16, 160 pages.

La Tarasque, un dragon en Provence.

Marseille, éditions Gaussen, 2011, in-4°, 112 pages.

Jean Aicard, une jeunesse varoise, 1848-1873.

Marseille, éditions Gaussen, 2011, in-8°, 304 pages.

4

Introduction

FÉLIBRE ET FÉLIBRIGE

Le Félibrige est une association littéraire fondée le dimanche 21 mai 1854, jour de la Sainte-Estelle, au castelet de Font-Ségugne¹ par sept compagnons poètes² : Frédéric Mistral (1830-1914), licencié en droit ; Théodore Aubanel (1829-1886), de la célèbre dynastie d'imprimeurs avignonnais ; Jean Brunet (1822-1894)³, peintre-décorateur et verrier d'art, « rouge du Midi » à face de Christ ; le notaire Paul Giéra (1816-1861)⁴ ; Anselme Mathieu (1828-1895), condisciple de Mistral au collège Dupuy ; le libraire Joseph Roumanille (1818-1891) et le paysan Alphonse Tavan (1833-1905).

À l'origine du mouvement félibréen, se trouve donc un groupe de camarades passionnés de littérature :

¹ Le castelet de Font-Ségugne (commune de Châteauneuf-de-Gadagne, Vaucluse) était plus précisément une bastide, propriété de la famille avignonnaise Giéra qui y faisait ses séjours campagnards.

² Nommés par la suite *li primadié*, « les premiers, les fondateurs ». Pour leurs biographies, voir le captivant ouvrage de ANDRIEU (Bernard) *et alii, Li Primadié*.

³ « Poète plutôt mélancolique, il a signé dans l'*Armana* du nom de *Felibre de l'Arc-de-Sedo* (de l'arc-en-ciel), quelques poésies d'un ton assez triste, mais surtout il s'occupait de réunir les proverbes provençaux, dont il avait recueilli plus de quatorze mille. » (Émile RIPERT, *Le Félibrige*, page 78).

⁴ La famille Giéra se composait alors de deux frères, Jules et Paul, et de deux sœurs, Joséphine et Clarisse.

5

La pléiade provençale a vu le jour à Avignon, — Avignon, la ville papale, qui jeta le héros de Rabelais en si grand ébahissement par son bruit de cloches et de clochettes ; Avignon, qui mire son vieux pont, ses rues étroites dans le Rhône ; Avignon l'ancienne, Avignon la coquette ; — l'endroit était certes bien choisi pour une telle naissance. La pléiade naquit donc à Avignon, dans l'arrière-boutique d'un libraire nommé *Roumanille*, poète lui-même, et qui s'est trouvé, sinon par le talent, du moins par sa position, à la tête de la jeune école. Ils étaient là cinq ou six se réunissant chez Roumanille : Frédéric Mistral, Théodore Aubanel, Eugène Garcin, Anselme Mathieu et quelques autres, tous déjà connus en Provence, mais encore ignorés ailleurs. On causait littérature, beaux-arts ; chacun lisait une production fraîche éclosée de la veille, et les échos de cette obscure librairie s'étonnaient et se pâmaient d'aise aux belles rimes qu'ils entendaient. Les choses se passaient à peu près comme dans l'ancien cénacle de l'arsenal, au temps du bon Rodier. On parlait de l'avenir, on discutait, on s'échauffait, on s'encourageait, et déjà même, dans ce petit cercle d'hommes supérieurs, on assignait des rangs divers au génie ou au talent de chacun ⁵.

Leur objectif était de régénérer la langue provençale et, notamment, d'en codifier la graphie : « Le but à poursuivre était assez net : créer une association d'esprits choisis et sérieux, qui, loin des *troubaires* faciles et grossiers, eussent la volonté et la compétence de restaurer la langue et la littérature provençales ⁶ ». Pour diffuser largement leur doctrine, ils décidèrent, lors de l'assemblée inaugurale du 21 mai, de publier chaque

⁵ *Le Monde illustré*, 4^e année, n° 179, 15 septembre 1860, « La pléiade provençale », pages 187 colonne 3 et 190 colonne 1.

⁶ RIPERT (Émile), *Le Félibrige*, page 69.

année un *Armana provençau*⁷ attestant leur existence et leurs travaux.

« Félibrige » est un mot nouveau formé par les membres du premier cénacle à partir de « félibre », véritable hapax connu par une seule occurrence dans une oraison populaire entendue par Frédéric Mistral à Maillane.

N'étant pas satisfaits des traditionnels « troubadour » ou « trouvère », les initiateurs de la renaissance linguistique se devaient de rechercher une appellation originale... que le vocabulaire courant n'aurait pu leur fournir. Ils adoptèrent donc dans l'enthousiasme le terme inconnu que leur offrait si bien à propos la tradition locale : « Quoiqu'il en soit, ce n'était pas à cause son sens que ces jeunes poètes adoptaient le mot, c'est plutôt parce qu'il n'avait pas de sens, parce que, mystérieux de la sorte, il était plus évocateur d'un avenir mystérieux encore, et parce que, nouveau, il semblait annoncer une ère vraiment nouvelle, alors qu'un vieux mot eût traîné après lui tout un passé gênant ⁸. » Ce faisant, les sept poètes réunis à Font-Ségugne pour rétablir le provençal dans sa grandeur et sa pureté primitives auront débuté leur œuvre... en enrichissant la langue française d'un néologisme.

De nombreux esprits curieux se sont penchés sur l'origine de ce substantif. Nul autre mot, peut-être, n'a fait l'objet d'autant

⁷ La parution de la première livraison a été annoncée notamment par le *Journal de la librairie*, n° 1, samedi 6 janvier 1855, page 16. — Les *Armana* des années 1855-1856-1857 parurent chez Aubanel. À partir de 1858, la publication en fut confiée à Roumanille car il était reproché à l'imprimeur avignonnais de se sentir un peu trop « propriétaire » de la revue, au point même de censurer les textes soumis. — D'après Jourdanne (*Histoire du Félibrige*, page 23, note 1) : « Le tirage de l'almanach de 1855 fut de 500 exemplaires ; celui de 1894 a été de douze mille ».

⁸ RIPERT (Émile), *La Renaissance provençale*, page 447.

d'hypothèses étymologiques. Et pourtant, aucune des filiations proposées n'a jamais convaincu personne, si bien qu'il est aujourd'hui généralement admis que « félibre », d'extraction populaire et de tradition orale, ne peut être rattaché à aucune source claire car, dans les langues vivantes non fixées par l'écriture, les mots apparaissent plus facilement par altération ou corruption qu'en référence à des explications savantes. En revanche, son sens a été parfaitement établi par ceux qui l'ont adopté : le félibre est un défenseur du parler provençal.

*

Aucune proposition nouvelle n'ayant été faite depuis 1959, l'« affaire de l'étymologie » semble avoir trouvé son épilogue. Il est donc maintenant possible d'en faire un exposé synthétique et, même si l'on ne peut conclure avec certitude, il est toutefois intéressant de faire le point des idées émises, non seulement pour les enrichir des éclaircissements lexicographiques nécessaires, mais aussi – et surtout – pour expliciter ce qu'elles apportent à notre perception actuelle du félibre, au travers de ce que les philologues ont pu développer ou de l'image que les écrivains provençaux ont voulu donner d'eux-mêmes.

C'est ce que j'ai entrepris pour apporter ma modeste contribution à la Commémoration nationale du centenaire de la mort de Frédéric Mistral décrétée par le ministère de la Culture et mise en œuvre par le Félibrige. La bibliographie pertinente étant riche de nombreuses références, sur une période de plus d'un siècle, et offrant des interprétations multiples, parfois à partir de textes anciens insuffisamment compris ou eux-mêmes fautifs, je me suis attaché à retracer l'histoire des idées dans leur ordre chronologique, en me référant à des sources très clairement identifiées et choisies dans les éditions les plus critiques.

Chapitre premier

UN MOT NOUVEAU

I. – L'ORIGINE DU MOT

LE BANQUET DU 21 MAI 1854

Frédéric Mistral lui-même a indiqué l'origine du mot, tout d'abord dans son dictionnaire :

Le mot *felibre* fut adopté en ce sens, à partir de l'année 1854, par les promoteurs de la renaissance linguistique et littéraire du Midi. Le 21 mai 1854, sept jeunes poètes, MM. Théodore Aubanel, Jean Brunet, Anselme Mathieu, Frédéric Mistral, Joseph Roumanille, Alphonse Tavan, et Paul Giéra, amphitryon, se réunirent au castel de Fontségugne, près Châteauneuf-de-Gadagne (Vaucluse), pour concerter dans un banquet d'amis la restauration de la littérature provençale. Au dessert on posa les bases de cette palingénésie et on chercha un nom pour en désigner les adeptes. On le trouva dans une poésie légendaire que M. Mistral avait recueillie à Maillane, poésie qui se récite encore en guise de prière dans certaines familles du peuple. C'est un récit rimé dans lequel la Vierge Marie raconte ses sept douleurs à son fils dans une vision de saint Anselme. Voici le passage qui contient le mot *felibre* :

La quatrièmo doulour qu'ai souferto pèr vous,
O moun fiéu tant precious,
Es quand vous perdeguère,
Que de tres jour, tres niue, iéu noun vous retrouvère,
Que dins lou tèmple erias
Que vous disputavias
Emé li tiroun de la lèi,
Emé li sèt felibre de la lèi.

Le mot *felibre*, aussi inconnu du reste que le mot *tiroun*, ayant évidemment dans ce morceau le sens de « docteur de la loi », fut acclamé par les sept convives, et l'*Armana prouvençau*, organe de la nouvelle école proposé et fondé dans la même séance, l'*Armana prouvençau pèr lou bèl an de Diéu 1855, adouba e publica de la man di felibre*, annonça à la Provence, au Midi et au monde que les rénovateurs de la littérature provençale s'intitulaient « félibres »⁹.

10

Par la suite, il a donné le texte complet :

L'Ouresoun de sant Ansèume

Monsegnour Sant Ansèume legissié,
Escrivié.

Un jour de sa santo escrituro
Es mounta au cèu sus lis auturo.
Auprès de l'Enfant Jèsu, soun fiéu tant precious,
A trouva la Vierge assetado ;
En meme tèms l'a saludado.
Elo i'a di : « Sigués lou bèn-vengu, nebout ! »
— « Bello coumpagno, a di soun enfant, qu'avès, vous ? »

⁹ *Lou Tresor dóu Felibrige*, volume I, page 1113, colonnes 2-3.

— « Ai soufert sèt doulour amaro
Que vous li vole counta aro.

La proumièro doulour qu'ai souferto pèr vous,
O moun fiéu tant precious,
Es quand entendeguère iéu messo de vous,
Qu'au tèmple iéu me presentère,
Qu'entre li man de sant Simoun vous meteguère.
Me fuguè 'n coutèu de doulour
Que me tranquè lou cor, me travessè moun amo,
Emai à vous,
O moun fiéu tant precious !

La segoundo doulour qu'ai souferto pèr vous,
O moun fiéu tant precious,
Es quand me venguèron
Un jour faire assaupre
Que lou rèi anavo
Vous faire mourì.

Me fuguè 'n coutèu de doulour
Que me tranquè lou cor, me travessè moun amo,
Emai à vous,
O moun fiéu tant precious !

La tresèimo doulour qu'ai souferto pèr vous,
O moun fiéu tant precious,
Es quand l'ange me venguè dire :
« Enanas-vous-en, que lou rèi Erode
Vòu faire mourì cinq cènts enfant
Enjusquo à l'age de sèt an,
Censa que lou vostre ié fugue ! »

11

E que sant Jôusè moun espous
 M'accoumpagnè jusquo en Egito.
 Me fuguè 'n coutèu de doulour
 Que me tranquè lou cor, me travessè moun amo,
 Emai à vous,
 O moun fiéu tant precious !

La quatrèimo doulour qu'ai souferto pèr vous,
 O moun fiéu tant precious,
 Es quand vous perdeguère,
 Que de tres jour, tres niue, iéu noun vous retrouvère,
 Que dins lou tèmple erias,
 Que vous disputavias
 Emé li tiroun de la lèi,
 Emé li sèt FELIBRE de la lèi.
 Me fuguè 'n coutèu de doulour
 Que me tranquè lou cor, me travessè moun amo,
 Emai à vous,
 O moun fiéu tant precious !

La cinquièimo doulour qu'ai souferto pèr vous,
 O moun fiéu tant precious,
 Es dins Jerusalèn quand iéu passère,
 Que pèr coustat me revirère,
 Disènt : « Quau es aquéu-d'eila ? »
 — « Emé si grand tourment vous counèis pas :
 Es voste car fiéu Jèsu que van crucifica ! »
 Me fuguè 'n coutèu de doulour
 Que me tranquè lou cor, me travessè moun amo,
 Emai à vous,
 O moun fiéu tant precious !

La sieisèimo doulour qu'ai souferto pèr vous,
 O moun fiéu tant precious,
 Es quand vous arrapèron,
 Sus l'aubre de la crous vous meteguèron,
 De tres clavèu vous clavelèron,
 De cinquato-dos espino vous courounèron :
 Me fuguè 'n coutèu de doulour
 Que me tranquè lou cor, me travessè moun amo,
 Emai à vous,
 O moun fiéu tant precious !

La setèimo doulour qu'ai souferto pèr vous,
 O moun fiéu tant precious,
 Es quand pièi vous prenguèron,
 De l'aubre de la crous mort vous descendeguèron,
 Dessus mi blanc geinoun mort vous remeteguèron...
 Jusiòu, ah ! faus Jusiòu, que t'avié fa moun fiéu ?
 Jusiòu, ah ! faus Jusiòu laissez-m ana après éu !
 Me fuguè 'n coutèu de doulour
 Que me tranquè lou cor, me travessè moun amo,
 Emai à vous,
 O moun fiéu tant precious !

Aquéli sèt doulour, quau li saupra,
 En bono devoucioun, un an, un jour li dira,
 Que fugue fiéu o fiho, en Paradis anara,
 Bèn mai, que fugue paire,
 Que fugue maire, sorre, fraire,
 Ounclo vo tanto, cousin o bèn cousino,
 Touto sa generacioun,
 Coume dins un desert
 S'avien fa sèt an penitènci !

A la bouco dóu bon Diéu fugue noumbra,
A la centuro de la santo Vierge encentura,
Un pater, un ave-Maria ¹⁰.

Le poème était précédé d'un court texte explicatif :

Es couneigu que lou mot felibre es tira d'un recitadis qu'autre-tèms se disié en guiso d'ouresoun dins li famiho prouvençalo. Es iéu que lou culiguère, dins li terro de Maiano, vers 1848, de la bouco d'uno femo que s'apelavo Martoun emai de quàuqui chato qu'en travaiaint i tavello disien pèr passo tèms aquelo ouresoun poupulàri. E quand, à Font-Segugno, en 1854, se foundè l'obro felibrenco, es iéu que prepausère aquéu noum de felibre pèr designa li sòci dóu renouvelun prouvençau ¹¹.

« Il est connu que le mot *felibre* est tiré d'un récitatif qui autrefois se disait en guise d'oraison dans les familles provençales. C'est moi qui l'ai recueilli, dans le terroir de Maillane, vers 1848, de la bouche d'une femme qui s'appelait Martoun [Marthe] ainsi que de quelques jeunes filles qui, en travaillant aux claires, disaient comme passe-temps cette oraison populaire. Et quand, à Font-Ségugne, en 1854, se fonda l'œuvre félibréenne, c'est moi qui proposai ce nom de *felibre* pour désigner les compagnons de la renaissance provençale. »

¹⁰ *L'Aiòli*, 4^e année, n° 137, mercredi 17 octobre 1894, page 1, colonnes 1-3 : ce cantique, jusque-là de tradition orale, trouva ainsi sa première publication. — On retrouve le texte complet chez JOURDANNE (Gaston), *Histoire du Félibrige 1854-1896*, « Note V », pages 201-206, repris de *L'Aiòli* et suivi de considérations sur l'étymologie du mot *felibre*.

¹¹ *L'Aiòli*, 4^e année, n° 137, mercredi 17 octobre 1894, page 1. Le chroniqueur anonyme du *Mémorial d'Aix* (43^e année, n° 12, dimanche 24 mars 1878, « Les félibres », page 3, colonnes 2-4), qui se dit ami de Mistral, nomme très précisément la femme « Marion Clouet ».

Ayant recueilli l'oraison de diverses personnes, Mistral a probablement confronté et unifié les versions collectées – qui pouvaient présenter des variantes individuelles – et a transcrit le texte ainsi obtenu en provençal moderne. Il a voulu lui donner une forme « poétique », mais on observera que la métrique est fort irrégulière ¹² et les rimes parfois absentes !

Les quatre vers répétés à l'identique à la fin de chacune des sept strophes décrivant les sept douleurs constituent une sorte de refrain permettant une participation minimale à la récitation pour les personnes qui n'auraient pas mémorisé l'ensemble du texte.

Le récitatif populaire restitué par Frédéric Mistral – connu sous divers titres : *L'Ouresoun de sant Anselme*, *Li Revelacioun de sant Anselme* ou *Les Sept Douleurs de la Vierge Marie*, – met en scène Anselme ¹³ absorbé par son travail : soudain les cieus s'entrouvrent et il aperçoit la Vierge expliquant à son jeune fils ce qu'elle a souffert pour lui. Ce thème pourrait avoir été inspiré par le *Dialogue entre la bienheureuse Marie et Anselme au sujet de la Passion du Seigneur* qui se trouve dans les œuvres littéraires d'Anselme de Cantorbéry et qui débute par :

Sanctus Anselmus longo tempore cum jejuniis, lacrymis et orationibus gloriosam Virginem exoravit ut ei revelaret qua-

¹² Dans les sept strophes décrivant les sept douleurs, le nombre de vers est également très variable : 1^{re}, neuf vers ; 2^e, dix vers ; 3^e, treize vers ; 4^e, douze vers ; 5^e, onze vers ; 6^e, dix vers ; 7^e, onze vers.

¹³ L'Église romaine a reconnu saints : 1° Anselme de Cantorbéry (1033-1109) [*Anselmus Cantuariensis* ; ou Anselme d'Aoste, de son lieu de naissance ; ou Anselme du Bec, abbaye normande où il a passé une grande partie de sa vie], dit « saint Anselme », bénédictin et théologien, qui a laissé une œuvre littéraire importante comprenant des écrits philosophiques, des traités théologiques et plus de quatre cents lettres ; 2° l'Italien Anselme de Lucques (1036-1086), son contemporain, exégète et canoniste.

liter ejus filius passus est. Tandem beata Virgo ei apparuit et dixit : [...] ¹⁴.

« Saint Anselme suppliait depuis longtemps la glorieuse Vierge, par des jeûnes, des larmes et des prières, de lui révéler tout ce que son fils avait souffert. La bienheureuse Vierge lui apparut donc et lui dit : [...] ».

Quant au titre alternatif *Les Sept Douleurs de la Vierge Marie*, il évoque une dévotion apparue à la fin du xvi^e siècle, sous la forme d'un chapelet à réciter, détaillant les « sept glaives » qui transpercèrent le cœur de Marie : 1^o la prophétie de Siméon, 2^o le massacre des Innocents et la fuite en Égypte, 3^o la perte de Jésus au Temple, 4^o l'arrestation et le jugement du Christ, 5^o sa crucifixion et sa mort, 6^o la descente de la croix et 7^o la mise au tombeau. On remarquera que l'épisode de Jésus au temple correspond, dans le récitatif entendu par Mistral, à la quatrième douleur ; en effet, l'*Ouresoun de sant Ansèume* en a quelque peu remanié l'exposé : 1^o la prophétie de Siméon, 2^o le roi Hérode veut faire mourir Jésus, 3^o le massacre des Innocents et la fuite en Égypte, 4^o la perte de Jésus au temple, 5^o sa condamnation, 6^o la crucifixion, 7^o la descente de la croix.

L'oraison appartient totalement à la tradition orale et l'on ne saurait en trouver une seule version imprimée dans les anciens recueils provençaux de cantiques et de prières.

Le couplet relatif à la quatrième douleur est extrait de l'Évangile de Luc¹⁵ qui, seul, mentionne cette péripétie de l'enfance de Jésus. Le texte grec primitif :

¹⁴ ANSELME, *Dialogus*, colonne 271.

¹⁵ Évangile de Luc, chapitre II, verset 46.

καὶ ἐγένετο μετὰ ἡμέρας τρεῖς εὗρον αὐτὸν ἐν τῷ ἱερῷ καθεζόμενον ἐν μέσῳ τῶν διδασκάλων καὶ ἀκούοντα αὐτῶν καὶ ἐπερωτῶντα αὐτούς·

« et il arriva que, après trois jours, ils le trouvèrent dans le temple assis au milieu des enseignants, les écoutant et les interrogeant. »

place Jésus au milieu d'enseignants, de professeurs (ἐν μέσῳ τῶν διδασκάλων) ; et la traduction latine du même passage, *in medio doctorum*,

post triduum invenerunt illum in templo sedentem in medio doctorum, audientes illos, et interrogantem illos.

« après trois jours ils le trouvèrent dans le temple assis au milieu des maîtres, les écoutant et les interrogeant. »

dit exactement la même chose : je considère ici *doctorum* comme le génitif pluriel de l'imparisyllabique masculin *doctor*, génitif *doctoris*, correspondant au verbe *docere*, « enseigner, instruire » : *doctor* a donc le sens de « maître, professeur », à l'identique du grec διδάσκαλος, verbe διδάσκειν ; on ne saurait supposer ici *doctorum* comme génitif pluriel de l'adjectif substantivé *doctus* car *docti*, « les savants, les connaisseurs », a le sens passif « ceux qui ont reçu un enseignement, qui ont été instruits ». Au temps de Jésus, ces « docteurs de la Loi » étaient principalement les scribes¹⁶, corps de fonctionnaires chargés de copier les textes, de les interpréter, de les expliquer et de les enseigner.

L'expression latine *legis doctor*, « docteur de la loi », se retrouve dans les Évangiles de Matthieu (chapitre XXII, verset 35)

¹⁶ En latin, *scriba* ; en grec, γραμματεὺς.

et Luc (chapitre V, verset 17), traduisant respectivement les substantifs grecs νομικός (*nomikos*), « qui connaît la loi, jurisconsulte », ou νομοδιδάσκαλος (*nomodidaskalos*), « professeur de droit », sémantiquement très proches.

Le récitatif s'écarte sur deux points des textes sacrés : 1° il nomme deux fois les docteurs juifs et avec deux termes différents, d'abord *li tiroun de la Lèi*, puis *li felibre de la Lèi* ; 2° il compte ces derniers au nombre de sept.

Or, l'appellation « félibre, » adoptée dans l'euphorie d'une fin de banquet, ne traduit que *felibre* et oublie *tiroun*¹⁷ – tout aussi abscons et dont l'étymologie n'a jamais été véritablement recherchée : mais il est vrai que ce *tiroun* n'est pas très euphonique et n'aurait pu produire une appellation acceptable, tandis que *felibre* obtint tout de suite les faveurs des convives.

En se proclamant « félibres » au sens de « docteurs de la Loi », les fondateurs du nouveau mouvement s'instituaient maîtres et enseignants d'une « loi » – ici la langue provençale régénérée – qui n'existait pas encore... et qu'il leur fallait inventer en établissant une graphie, une grammaire et un dictionnaire !

Il semblerait que l'expression ait été utilisée avant le 21 mai 1854 : « Dans les Correspondances inédites de Mistral, il existe des lettres qui prouvent que le mot “Felibre” a été employé

¹⁷ Dans le *Tresor dóu Felibrige*, *tiroun* – variante dialectale : *tirou* – revêt deux sens : « corde de bourreau, hart ; longe d'un pourceau, corde mince, cordelette » et « caneton, petit canard ». Il est évident qu'il présente, dans l'*Oraison*, une signification bien différente, que l'on pourrait dériver du verbe *tira* qui signifie aussi bien « tirer, tirer à soi » que « soutirer » ou « têter », rejoignant ainsi l'étymologie latine *fellebris*, « qui tête ». Par ailleurs, le substantif latin *tiro* (*onis*) signifie « jeune soldat ; débutant, apprenti, novice » : il exprime donc une idée voisine.

avant 1854, avant, donc, Fontségugne. Il a été utilisé en 1853, peut-être même en 1852. On le trouve dans les lettres de Paul Giéra qui écrit : “Phylibre”¹⁸. »

Cela est tout à fait possible puisque Mistral connaissait le mot depuis déjà quelques années, mais Lunel ne précise pas dans quel contexte et avec quel sens le terme a été cité. J'observe que, dans la correspondance échangée avec Roumanille, le Maître de Maillane n'utilise jamais ce substantif avant le banquet de Fontségugne : il ne parle que de « poètes » et de « troubadours » ; en revanche, à partir de la lettre du 5 juin 1854 et jusqu'à celle du 29 juillet 1855, « félibre » apparaît dans toutes les missives – à l'exception de celle du 19 novembre 1854, – et souvent à plusieurs reprises¹⁹. Il est donc certain que le vocable a été officiellement adopté à Fontségugne pour désigner les écrivains membres de la nouvelle confrérie littéraire.

L'ÉVANGILE PROVENÇAL

Le rédacteur du *Courrier de Vaugelas* a proposé une autre origine, attribuée à Joseph Roumanille :

Dans mon numéro 21 de la Cinquième année, j'avais à résoudre la question de savoir ce qu'on entend par *félibre*, et d'où vient ce terme nouveau.

Il m'a été facile de répondre exactement à la première partie de cette question ; mais il n'en a pas été de même pour la

¹⁸ LUNEL (Armand), « Mistral et le judaïsme », *Actes et mémoires du II^e congrès international de langue et littérature du Midi de la France*, Aix-en-Provence, 2-8 septembre 1958, pages 407-415 ; le texte cité est pris à la page 415.

¹⁹ MISTRAL (Frédéric), *Œuvres complètes illustrées, Correspondance Mistral-Roumanille 1847-1860*. J'ai consulté toutes les lettres écrites de janvier 1852 au 14 juin 1859.

seconde : *félibre* était-il un mot créé par les modernes poètes provençaux, ou l'avaient-ils pris tout fait dans leur langue ?

J'envoyai le numéro qui traitait de cette question à M. Roumanille, le priant de me renseigner sur la naissance de *félibre*. L'aimable poète s'est empressé de me répondre une longue lettre, parce qu'il n'a pas eu le temps de la faire plus courte, où je trouve ce qui suit :

« Or, Marie et Joseph, un jour, perdirent de vue le petit Jésus.

« Et ils étaient très inquiets, et ils le cherchaient partout.

« Et ils disaient à tous ceux qu'ils rencontraient : Notre petit Jésus s'est égaré. N'auriez-vous pas vu notre petit Jésus ?

« Et tout le monde répondait : Nous ne l'avons pas vu.

« Et Joseph et Marie étaient très inquiets, et ils cherchaient partout le petit Jésus.

« Longtemps, longtemps ils le cherchèrent. Ils le cherchèrent tant qu'ils finirent par le trouver.

« Où était donc le petit Jésus ?

« Le petit Jésus était assis au milieu des sept *félibres* de la loi. »

C'est une page de l'Évangile telle, à peu près, que nos mères nous la récitaient en provençal, telle que quelques rares vieillards la récitent encore, n'oubliant jamais de dire : *au mitan di sèt felibre de la lèi*, au milieu des sept félibres de la loi ²⁰.

Selon le libraire avignonnais, le mot « félibre » appartient à un Évangile provençal, sinon imprimé, du moins dans sa forme populaire colportée par transmission orale de parents à enfants.

²⁰ *Le Courrier de Vaugelas*, 6^e année, n^o 1, 1^{er} mai 1875, « Communications », page 1, colonnes 1-2.

SYNTHÈSE

Ces deux versions ont en commun d'établir que le terme *félibre* n'a pas été créé par les initiateurs de la renaissance provençale, et que ceux-ci n'ont fait qu'adopter un substantif qui existait déjà, de tradition immémoriale, dans le patois de leur contrée.

II. — LA FORMATION D'UN VOCABULAIRE

L'*Armana provençau*, organe officiel de la jeune école, est la première publication ayant utilisé et popularisé le vocabulaire introduit dans la langue provençale pour caractériser le nouveau mouvement, ses membres et son activité.

La première livraison, *Armana provençau pèr lou bèl an de Diéu 1855 adouba e publica de la man di felibre*²¹, pose donc l'appellation dès son titre : ce substantif, du genre masculin, s'écrit *félibre* en provençal et « félibre » en français ; et *Lou Tresor* précisera : « Félibre, poète provençal de la seconde moitié du 19^e siècle, littérateur de la langue d'Oc, membre du Félibrige ». Une note au bas de la page 4 précise : *D'ùni que n'ï'a dison Filibre*, « il y en a qui disent *felibre* »... orthographe bien vite abandonnée.

Dans le deuxième paragraphe du *pourtissoun*²², le préfacier, *lou felibre ajougui*²³, écrit : *Ei ce que fan quand felibrejon*

²¹ *Armana provençau pèr lou bèl an de Diéu 1855 adouba e publica de la man di felibre*, Avignon, les frères Aubanel imprimeurs, 112 pages et une page de musique.

²² *Pourtissoun*, « préface ».

²³ *Lou felibre ajougui*, « le félibre enjoué ». *Lou Tresor dóu Felibrige*, à

toutis ensèn dins li grando e dins li pichòti Felibrarié, « c'est ce que nous faisons quand nous [*felibrejon*] tous ensemble dans les grandes et dans les petites [*Felibrarié*] ». Il introduit ainsi deux termes nouveaux :

— le verbe *felibreja*, – pour lequel le néologisme français « félibrer » n'a guère été employé²⁴, – qui a acquis les significations de « poétiser, mener la vie de félibre, se livrer à un divertissement littéraire, festiner entre littérateurs provençaux²⁵ » ;

— le substantif féminin *felibrarié* – sans équivalent français – avec la signification « école de félibres, corps des félibres²⁶ ».

Le troisième paragraphe rajoute le verbe *s'afelibri*, « prendre goût à la poésie provençale²⁷ » et le substantif masculin *Felibrige*, « Félibrige », qui, désignant un organisme unique, doit être composé avec une capitale initiale.

Et la page se termine sur le féminin *felibrejado*, « banquet littéraire, réunion de félibres où l'on dit des vers après boire, fête poétique²⁸ ».

l'article AJOUGUI (s'), volume I, page 61, colonne 3, précise : « *Lou felibre ajougui*, pseudonyme du félibre Paul Giéra. »

²⁴ On peut, néanmoins, en citer deux occurrences : « Avec Saint-René Taillandier, l'éloquent académicien qui aima tant la cause provençale, et qui en fut un des plus zélés promoteurs, nous nous sommes dit : *On peut aussi félibrer en français !* » (*Chants des félibres*, « Introduction », page vi) ; « Et puis je rentrerai et je commencerai à félibrer un peu pour de bon. » (PONS, *Correspondance entre Frédéric Mistral et l'abbé François Pascal*, lettre de l'abbé Pascal, de Gap le 2 août 1886, page 68).

²⁵ *Lou Tresor dóu Felibrige*, volume I, page 1113, colonne 3.

²⁶ *Lou Tresor dóu Felibrige*, volume I, page 1113, colonne 2.

²⁷ *Lou Tresor dóu Felibrige*, volume I, page 37, colonne 3. Dans la note du bas de la page 86 de *l'Armana* 1855, on rencontre son antonyme *se desafelibri*, que *Lou Tresor dóu Felibrige* définit : « perdre le goût du Félibrige, renoncer au culte de la langue provençale » (volume I, page 731, colonne 1).

²⁸ *Lou Tresor dóu Felibrige*, volume I, page 1113, colonne 3 ; variante dialectale : *felibrèio*, en français « félibrée ».

Plus loin, à la page 63, dans l'article intitulé *Una bono leiçon*, « Une bonne leçon », Paul Giéra utilise *felibrounet*, au sens de « fils de félibre »... non retenu par *Lou Tresor*.

L'Armana 1856 introduit encore quelques dérivés :

— page 64, le titre *Nouvello felibrenco*²⁹ atteste l'adjectif masculin *felibren*, féminin *felibrenco*, « qui concerne les félibres, relatif à la poésie provençale, épithète qu'on traduit en français par « félibréen félibrin, félibrique et félibresque »³⁰ » ; aujourd'hui, seul l'équivalent « félibréen » est véritablement usité³¹ ;

— page 65, le verbe *enfelibra*, « recevoir félibre, affilier à l'association du Félibrige, convertir au Félibrige³² » ;

— page 69, le diminutif masculin *felibrihoun*, « petit félibre, fils de félibre³³ » ;

²⁹ « Nouvelles félibréennes », titre d'une rubrique introduite dans *l'Armana* 1866, aux pages 64-67.

³⁰ *Lou Tresor dóu Felibrige*, volume I, page 1114, colonne 1 ; variante dialectale : *felibrenc*.

³¹ Pour « félibrin », voir par exemple DONNADIEU (Frédéric), « Dialectes modernes. Les poètes de la langue d'oc. Portraits littéraires. William-Charles Bonaparte-Wyse », *Revue des langues romanes*, 3^e série, tome XI, 1884, page 33 : « Elle n'a cessé depuis lors de s'intéresser au mouvement félibrin ». — Pour « félibrique », voir *Revue des langues romanes*, 2^e série, tome III, 1877, « Chronique », page 54 : « Tel est le but particulier du nouveau journal ; mais il en a un autre plus général : celui d'appeler à l'idée félibrique ceux qui conservent le culte de leur idiome ». On trouve également « félibrique » chez SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin), *Nouveaux lundis*, page 172, note 1 : « si l'on veut être initié tout à fait au cénacle même qu'anime et qu'inspire cette fièvre félibrique [...] ». — Et pour « félibresque » : *Les Fleurs félibresques, poésies provençales et languedociennes modernes mises en vers français par Constant Hennion*, Paris, Union générale de la librairie, 1883, in-16, 532 pages.

³² *Lou Tresor dóu Felibrige*, volume I, page 908, colonne 3. Dans une lettre à Joseph Roumanille, Frédéric Mistral emploie une fois le substantif *enfelibramen*... qui n'a pas été retenu dans le *Tresor* (voir MISTRAL, *Œuvres complètes illustrées, Correspondance Mistral-Roumanille 1847-1860*, lettre du 13 février 1855, page 179).

³³ *Lou Tresor dóu Felibrige*, volume I, page 1114, colonne 1 ; variante dialectale : *felibrilhoun*. On peut lire, page 70 de *l'Armana* 1856 : *o benura*

— page 92, le substantif féminin *felibresso*, « félibresse ».

Ainsi, avec les deux premiers volumes de l'*Armana provençau* pour les années 1855 et 1856, le nouveau vocabulaire est établi, le mot originel *felibre* ayant fourni, outre *Felibrige*, tous les dérivés voulus : le féminin *felibresso* et le diminutif *felibrihoun* ; les substantifs *felibrarié* et *felibrejado* ; l'adjectif *felibren*, féminin *felibrenco* ; les verbes actifs *felibreja* et *enfelibra* ; le verbe pronominal *s'afelibri* et son antonyme *se desafelibri* ; auxquels *Lou Tresor dóu Felibrige* a seulement rajouté l'adverbe *felibrencamen*, « à la manière des félibres, d'une façon poétique³⁴ » et le diminutif féminin *felibrihouno* ou *felibreto*, « petite félibresse, fille de félibre³⁵ ».

Je citerai aussi pour mémoire « félibrisme », d'apparition plus tardive et dont l'usage est resté exceptionnel : « Mais que voulez-vous, ce n'est pas notre faute : félibre, félibrisme, nous ne pouvons pas vous prendre au sérieux³⁶. »

Sur un plan plus anecdotique, l'hebdomadaire *Lou Cassaire*, publié par le libraire-éditeur marseillais Marius Feraud, tant en provençal pour la poésie qu'en français pour le courrier et les chroniques, appartenait au camp des *Troubaires* et accusait les félibres d'avoir créé une langue artificielle incomprise des autochtones. En 1864, il accueillit dans ses colonnes une correspondance³⁷ qui opposa Jean-Baptiste Gaut³⁸ à trois contra-

Felibrihoun ! tëndro sagato de Felibre !, « ô bienheureux petit félibre ! tendre rejeton de félibre ! ».

³⁴ *Lou Tresor dóu Felibrige*, volume I, page 1114, colonne 1.

³⁵ *Lou Tresor dóu Felibrige*, volume I, page 1114, colonne 1.

³⁶ *Gil Blas*, 13^e année, n° 4298, mardi 25 août 1891, rubrique « Petits bleus du matin », page 1, colonne 5, article « A un félibre ».

³⁷ Voir principalement *Lou Cassaire*, 3^e année, 1864, depuis le numéro 118 (3 avril, pages 526-527) jusqu'au numéro 130 (26 juin, pages 620-622).

³⁸ Jean-Baptiste Gaut (1819-1891), journaliste directeur *Mémorial* d'Aix-

dicteurs : le marquis de Laincel, Alfred Artaud³⁹ et Charles Dupuy. Gaut, qui avait rejoint les félibres, attaqua de façon maladroite ces écrivains et journalistes bien connus et ceux-ci lui firent de vertes répliques dans lesquelles ils utilisèrent le substantif « félibrisme » et l'adjectif « félibrenque » – francisation de *felibren/felibrenco*, – qui n'essaimèrent pas hors de cette polémique.

Enfin on trouve, sous la plume de Stéphane Mallarmé, les néologismes français « félibrézade » et « félibréjade »⁴⁰.

III. — LA DIFFUSION

En mai 1854, les sept fondateurs du Félibrige étaient encore bien isolés et fort inconnus. Leur *Armana provençau*, quoique limité à un petit volume annuel d'une centaine de pages, a toutefois, par sa publication régulière, été le vecteur de la diffusion d'une littérature provençale – essentiellement poétique – dans la nouvelle graphie.

en-Provence, directeur de la bibliothèque Méjanès (1878-1891), félibre majoral. Écrivain provençal et français.

³⁹ Louis-Elzéar marquis de Laincel (1818-1882), visé notamment pour son ouvrage *Des troubadours aux félibres, études sur la poésie provençale*, Aix-en-Provence, A. Makaïre, 1862, in-16, 414 pages. — Alfred Artaud, *Les Félibres aux jeux floraux d'Apt en 1862*, Marseille, Camoin frères, 1864, in-8°, VIII-188 pages.

⁴⁰ MALLARMÉ (Stéphane), *Correspondance*, page 396, lettre à Henri Cazalis, d'Avignon le mardi 21 juillet 1868 ; et page 544, lettre à Frédéric Mistral, de Paris le 1^{er} novembre 1873. Dans cette seconde lettre, le transcrit a récusé comme fautive et relevant d'un décryptage erroné du manuscrit la leçon « félibrigade » adoptée dans la grande édition en onze volumes d'Henri Mondor et Lloyd James Austin et malheureusement répétée par quelques dictionnaires, dont l'important *Trésor de la langue française* (tome VIII, page 725, colonne 2, « FÉLIBRIGE ») !

Les *primadié* et quelques amis réalisèrent les premiers numéros. Pour l'*Armana* 1855, les trois principaux contributeurs furent, par ordre du nombre d'envois : Joseph Roumanille (*lou felibre di jardin*), Frédéric Mistral (*lou felibre dóu mas*) et Théodore Aubanel (*lou felibre de la miougrano*) ; on trouve également, pour la fourniture de quelques articles, les signatures de : Anselme Mathieu (*lou felibre di poutoun*), Paul Giéra (*lou felibre ajougui*), Jean-Baptiste Martin (*lou felibre de l'aïet*), Alphonse Tavan (*lou felibre de l'armado*) ; enfin, quatre auteurs ont envoyé un ou deux textes : Jean Brunet (*lou felibre de l'arc-de-sedo*), Denis-Casimir Cassan (*lou felibre de veire*), Eugène Garcin (*lou felibre de Santo-Braso*) et Toussaint Poussel (*lou felibre dis aglan*).

L'*Armana* 1856 a été rédigé essentiellement par Frédéric Mistral (sous les pseudonymes de *lou felibre dóu mas* ou *lou felibre de Bello-Visto*) et Joseph Roumanille (sous son nom et le pseudonyme *lou felibre di jardin*) ; Théodore Aubanel, Paul Giéra, Alphonse Tavan, Anselme Mathieu, Paul Achard, Antoine-Blaise Crousillat, Eugène Daprotty et Jean-Baptiste Martin ont apporté chacun une ou deux contributions ; Jean Brunet et Toussaint Poussel en ont envoyé trois.

Ce sont les mêmes écrivains que l'on retrouve pour la livraison de l'année 1857, à l'exception de Paul Giéra, Denis Cassan, Eugène Garcin qui n'ont rien envoyé ; et de Barthélemy Chalvet et V. Martin (de Cavaillon) qui font leur entrée.

Au total, dix-sept auteurs seulement ont apporté le contenu des trois premiers numéros de l'*Armana provençau*.

Le Félibrige se structura d'abord localement, dans la Provence rhodanienne et ses environs. Le grand succès de *Mirèio*, l'épopée de Frédéric Mistral publiée au début de l'année 1859, popularisa la littérature provençale jusque dans la Capitale où

la presse nationale accueillit favorablement la tentative littéraire⁴¹. Et Alphonse de Lamartine contribua puissamment à révéler le poète et son œuvre en leur consacrant le quarantième entretien de son *Cours familier de littérature*⁴², relayé par Charles Gounod qui s'intéressa aussitôt à *Mirèio* avec le projet d'en faire un opéra.

Le mot « félibre » apparaît dans la presse parisienne⁴³ en février 1859 :

— On lit dans *le Moniteur aptésien* :

« L'un des plus spirituels collaborateurs de l'*Armana provençau*, M. le docteur Toussaint Poussel, qui se cachait sous le pseudonyme du *Félibré deis aglans*, vient de mourir à Avignon, à l'âge de soixante-trois ans⁴⁴. »

⁴¹ Voir, par exemple : *Le Siècle*, 24^e année, n° 8786, samedi 30 avril 1859, « Variétés. Mirèio », page 3, colonnes 2-5, long article de Taxile De lord. — *Journal des débats politiques et littéraires*, samedi 30 avril 1859, page 2, colonnes 5-6 et page 3, colonnes 1-2 ; et dimanche 1^{er} mai 1859, page 3, colonnes 1-4 ; « Variétés. Mirèio », deux grands articles de Louis Ratisbonne.

⁴² LAMARTINE (Alphonse de), *Cours familier de littérature*, tome VII. Pour *Mirèio*, voir le XL^e entretien « Littérature villageoise. Apparition d'un poème épique en Provence », pages 233-312. — L'entretien a été publié au début du mois de mai : « On annonce pour paraître demain mercredi le 40^e Entretien littéraire de M. de Lamartine. Cet Entretien, de plus de cent pages d'enthousiasme poétique et critique, traite de l'événement littéraire de l'année, le poème épique de *Mirèio*, par M. Frédéric Mistral. Il est rare et il est beau de voir un écrivain qui fut poète saluer et juger avec ivresse l'avènement d'un autre poète qu'il reconnaît plus grand que lui. On s'abonne chez M. de Lamartine, 43, rue de la Ville-l'Évêque. Prix, 20 fr. par an. Douze Entretiens par an. » (*Journal des débats politiques et littéraires*, mercredi 4 mai 1859, page 2, colonne 6).

⁴³ ATTENTION : ma recherche a été effectuée principalement dans les ouvrages et périodiques de la Bibliothèque nationale de France publiés sur son site Internet www.Gallica.fr, avec cette restriction que seuls les documents numérisés en « mode texte » sont accessibles aux requêtes !

⁴⁴ *Le Monde dramatique*, 8^e année, jeudi 3 février 1859, « Nécrologie », page 4, colonne 3. Annonce reprise l'année suivante : *Le Monde drama-*

Le Monde illustré publia, l'année suivante, un long article titré « La pléiade provençale⁴⁵ », consacré à la Provence, à ses poètes anciens et nouveaux, aux félibres et à *Mirèio*. Dès le début de ces années soixante, le succès de la jeune entreprise était consacré par la critique⁴⁶ et le lectorat.

Les statuts de 1862 et 1876⁴⁷ permirent au Félibrige de se constituer sous la forme d'une véritable académie de la langue provençale, sur le modèle des académies des provinces.

En revanche, les substantifs « félibre » et « Félibrige » n'ont pas été consignés dans la septième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* publiée en 1878 ; ils n'y ont fait leur apparition que dans la huitième édition (1932-1935), réduits à des définitions minimalistes et sans justification étymologique :

FÉLIBRE. n. m. Poète ou prosateur qui écrit dans un des dialectes du Midi de la France.

FÉLIBRIGE. n. m. Association, union, groupement des félibres.

tique, 9^e année, jeudi 5 janvier 1860, « Nécrologie de 1859 », page 3, colonne 3.

⁴⁵ « La pléiade provençale », *Le Monde illustré*, 4^e année, n° 179, 15 septembre 1860, page 187, colonne 3, et page 190, colonnes 1-2, article signé « Fontaube », l'un des principaux rédacteurs du journal.

⁴⁶ Je citerai seulement les quelques premiers articles : Léonce Couture rédigea une grande étude sur Théodore Aubanel dans la *Revue de Toulouse et du Midi de la France*, 7^e année, tome XIII, 1861, « Les troubadours modernes », pages 43-57 ; le journaliste Louis-Adrien Peladan consacra un bel article au Félibrige dans *La France littéraire, artistique, scientifique*, 7^e année, n° 19, 31 janvier 1863, pages 291-292 ; en 1864, la *Nouvelle Revue de Paris*, 1^{ère} année, tome II, 1864, pages 349-360 offrit à ses lecteurs, sous le titre « La Provence, sa poésie et ses poètes », un long article d'Ernest Daudet sur les félibres – Mistral, Roumanille et Aubanel – et le Félibrige ; etc.

⁴⁷ Pour les statuts de 1876, voir *Revue des langues romanes*, 2^e série, tome I, 1876, « Chronique », pages 364-367. Ces statuts ont été publiés par Jourdanne, *Histoire du Félibrige*, « Note XII » pages 241-243 ; et « Note XIII », pages 247-256.

Chapitre II

LA QUÊTE D'UNE ÉTYMOLOGIE

Une fois l'appellation « félibre » adoptée, la question se posa de son étymologie : en effet, outre que des érudits n'oseraient se désigner par un mot dont ils ignoreraient le sens, des linguistes et des lexicographes ne sauraient utiliser un terme sans en avoir préalablement élucidé les origines !

Dans sa préface à l'*Armana 1855*, Giéra déclara qu'il serait trop long d'en donner la définition et promit : *Vaqui perqué lou Felibre Ajougui vous dira'cò de fiéu en courduro... dins l'armana de l'an que vèn*⁴⁸, « Voilà pourquoi le félibre enjoué vous dira cela de fil en aiguille... dans l'almanach de l'an prochain ». Promesse bien vite oubliée puisque ce rédacteur, dans le *pourtissoun* de l'année suivante⁴⁹, n'apporta pas les éclaircissements annoncés !

L'affaire ne tracassa pas outre mesure les lecteurs puisque l'explication promise mit vingt ans à venir : c'est en effet dans la livraison de l'année 1874 que le chroniqueur, après avoir rappelé la fondation du Félibrige deux décennies auparavant, dérivait incidemment et sans aucune justification *felibre* du grec φίλαβρος⁵⁰. Il y avait là probablement une première réplique au

⁴⁸ *Armana prouvençau*, 1855, « Pourtissoun », page 4.

⁴⁹ *Armana prouvençau 1856*, « Pourtissoun », pages 3-4.

⁵⁰ *Armana prouvençau*, 1874, « Crounico felibrenco », I, page 7.

Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle de Pierre Larousse qui, dans son tome VIII publié en 1872, donna, curieusement, « félibré », avec une définition tout à fait désinvolte, suivie d'un long article très critique à l'égard du nouveau mouvement littéraire, accusé de vouloir remplacer la langue française par un patois !

À la suite de l'*Armana* pour l'an 1874, *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*⁵¹, *Le Courrier de Vaugelas*⁵², *Le Temps*, *Lou Franc Prouvençau* et *Le Mémorial d'Aix*⁵³ y allèrent de leurs propositions, ainsi que le Littré qui, en 1877, ajouta les entrées FÉLIBRE et FÉLIBRIGE.

Les érudits avaient donc rivalisé d'imagination et, en 1882⁵⁴, dans son dictionnaire, Mistral donna la liste des sept étymologies alors proposées par les philologues :

Ce vocable mystérieux, rapidement vulgarisé par les œuvres de ceux qui l'avaient adopté, figure depuis lors dans les dictionnaires français (Bouillet, Larousse, Littré, etc.). Son origine a exercé la sagacité des philologues et bien des étymologies ont été proposées :

1^o *Felibre* viendrait du latin *felibris* ou *fellebris*, mot qui se trouve dans Solinus, Isidore de Séville et Papias, et que Ducange

⁵¹ Quatre articles : *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 7^e année, n^o 153, 25 septembre 1874, colonne 522 ; 7^e année, n^o 155, 25 octobre 1874, colonne 602 ; 7^e année, n^o 158, 10 décembre 1874, colonnes 694-695 ; 8^e année, n^o 161, 25 janvier 1875, colonne 48.

⁵² Trois articles : *Le Courrier de Vaugelas*, 5^e année, n^o 21, 1^{er} février 1875, page 164, colonne 1 ; 6^e année, n^o 1, 1^{er} mai 1875, pages 1-2 ; 8^e année, n^o 6, 15 septembre 1877, pages 41-42, signature de Georges Garnier.

⁵³ *Le Temps*, 16^e année, n^o 5652, samedi 7 octobre 1876, page 2, colonne 4. — *Lou Franc Prouvençau. Almanach de la Provence*, Draguignan, 2^e année, 1877, pages 66-70, signature de Jean Aicard. — *Le Mémorial d'Aix*, 43^e année, n^o 12, dimanche 24 mars 1878, page 3, colonnes 2-4.

⁵⁴ Le mot *felibre* et ses dérivés se trouvent aux pages 1113-1114 du *Tre-sor*, c'est-à-dire dans la 28^e livraison, publiée au début de l'année 1882.

interprète par « nourrisson, *adhuc lacte vivens* », dérivé du verbe *fellare*, téter, lequel *fellare* a donné naissance à *filius*, fils. Les poètes, de tout temps, ont été dénommés « nourrissons des Muses, *alumni Musarum* », et, comme le fait observer M. G. Garnier, *alumnus*, en latin, avait le sens actif et passif et désignait le disciple et le maître, comme *escoulan* en provençal. Il est à remarquer que le mot *tiroun*, qui, dans le texte populaire, semble synonyme de *felibre*, rappelle le verbe provençal *tira* signifiant aussi « téter ». Le latin *tiro* veut dire « novice ».

2^o *Felibre* viendrait du grec φιλεβραίος, (ami de l'hébreu), mot qu'on trouve dans la grammaire hébraïque de Chevalier (1561) et qui a, de longue date, été appliqué dans les synagogues aux docteurs de la loi.

3^o *Felibre* viendrait du grec φίλαβρος, ami du beau.

4^o *Felibre* viendrait de l'irlandais *filea*, poète, barde.

5^o *Felibre* viendrait du germanique *filibert*, dont le sens est encore inconnu.

6^o *Felibre* viendrait du provençal *fe, libre*, libre par la foi.

7^o *Felibre* viendrait de l'andalou *filabre*, dont nous ignorons le sens. La *Sierra de Filabres* est une montagne d'Andalousie.

Quant à l'étymologie expliquant *felibre* par « faiseur de livres », elle ne supporte pas l'examen, attendu qu'elle n'est pas dans le génie de la langue, car on dirait en ce cas *fa-libre* ou *fai-libre*.

Par la suite, d'autres hypothèses furent encore formulées et je les examinerai toutes, dans l'ordre chronologique de leur apparition⁵⁵.

⁵⁵ Ou, du moins, dans l'ordre que leur assigne ma bibliographie en son état actuel car, si je me suis appliqué à élargir le champ de mes investigations, je ne puis toutefois garantir absolument leur exhaustivité !

I. — LE LATIN *FELLEBRIS* (1864)

FERAUD (1864)

Le recours à une étymologie puisée dans les langues de l'Antiquité est fort naturel en philologie française. La première mention renvoyant à une ascendance latine se trouve sous la plume de Marius Feraud, gérant de l'hebdomadaire marseillais *Lou Cassaire* : « Savez-vous ce que veut dire Félibre ? Ouvrez le *Glossaire* de Ducange, édition Didot, au mot *Felibris*, vous trouvez qu'il signifie un enfant qui tète, un enfant à la mamelle. Est-il quelque chose de plus puéril⁵⁶ ? »

GRANIER DE CASSAGNAC (1872)

En 1872, dans son *Histoire des origines de la langue française*, Bernard-Adolphe Granier de Cassagnac⁵⁷, en parlant des poètes gaulois, fut le premier à invoquer Isidore de Séville et le *Liber glossarum* : « Isidore, archevêque de Séville, nous fait connaître que de son temps, c'est-à-dire au milieu du septième

⁵⁶ *Lou Cassaire*, 3^e année, n° 126, 29 mai 1864, « Petite correspondance », page 588, colonne 2 ; extrait d'une lettre adressée à Jean-Baptiste Gaut. — Le *Glossarium* de Du Cange, dans l'édition des frères Didot, réunit sept gros volumes in-quarto ; les dictionnaires usuels d'alors étaient moins complets : le principal dictionnaire latin grand public de l'époque — QUICHERAT (Louis) et DAVELUY (Amédée), *Dictionnaire latin français rédigé sur un nouveau plan* — ne mentionne, à la page 461, ni *felibris* ni *fellibris*, mais seulement *fellator*, *fellicare*, *fellitare* et *fellare*. *Idem* chez WAILLY (Alfred de), *Nouveau dictionnaire latin-français composé sur un plan méthodique et raisonné*, qui en revanche offre *fellebris*, « qui tète ».

⁵⁷ Bernard-Adolphe Granier de Cassagnac (1806-1880), d'origine gersoise, journaliste et homme politique bonapartiste, auteur d'ouvrages historiques.

siècle, ils portaient déjà le nom de *Fellibres*, qu'ils ont encore, et qui signifiait *Bons Vivants*⁵⁸ ».

Il confirma ces propos dans une lettre du 4 février 1875 publiée par *Le Courrier de Vaugelas* en justifiant ainsi cette étymologie :

Félibre est un nom que durent porter, dans le Midi de l'Espagne et de la France, les poètes écrivant en langue vulgaire, avant les troubadours. Le mot est dans le *Liber glossarum* d'Isidore de Séville, mort en 636. Le sens de ce mot, qui signifie *bon* ou *joyeux vivant*, est expliqué par certaines habitudes des poètes, anciens et modernes.

Lorsque l'Académie des jeux floraux, la plus ancienne de l'Europe, s'établit à Toulouse en 1323, les sept poètes qui la fondèrent prirent le titre de *Mantenedors del gay saber*, mainteneurs du *gay savoir*. La première fleur qu'elle distribua fut le *gauc* ou souci d'argent, fleur emblématique, dont le nom gaulois signifie joie, et avait été employé dans ce sens par Ennius et par Ausone.

L'Académie de Barcelone consacra les mêmes traditions. Fondée en 1390 par Don Jayme I^{er}, roi d'Aragon, elle prit aussi le titre de Consistoire destiné à la culture de la *gaya sciencia*, ou de la *gaie science*.

Qui ne trouve dans cette direction de l'esprit littéraire, dans ces mœurs des poètes primitifs de la Gaule et de l'Espagne, la source d'où jaillirent les mœurs et l'esprit des *quatre sociétés du caveau* ? Que furent Armand Vidal, à l'Académie du *gai*

⁵⁸ GRANIER DE CASSAGNAC (Adolphe), *Histoire des origines de la langue française*, chapitre XIII, « Culture des patois celtiques et formation des langues littéraires. L'italien, l'espagnol, le français », page 528. Cassagnac complète cette phrase en la faisant suivre de la référence : Isidor., *Liber glossarum*, verbo *Fellebre*.

savoir, et Don Henrique de Villena, au Consistoire de la *gaie science*, sinon les précurseurs et les initiateurs de Piron, de Collé, de Barré, de Désaugiers, de Béranger, au *Caveau*, aux *Soupers de Momus*, à la société des *Francs Gaillards*, dont Émile Débraux fut le membre le plus populaire ?

C'est en vertu de cette tradition ancienne que les poètes du Midi prirent dans leurs réunions le nom de *Félibres*, qu'Isidore de Séville traduit ainsi du patois andalou en latin, *Fellebre, lætè vivens*, bon ou joyeux vivant⁵⁹.

La traduction « joyeux vivants » séduisit également Jean Aicard qui lui apporta même une dimension bachique : « Je pense qu'à choisir, on penchera pour l'interprétation d'Isidore, *fel-libres*, bons vivants (*Liber* est un des noms de Bacchus) joyeux compagnons, hommes de gai savoir⁶⁰. »

UNE PROBLÉMATIQUE

Mais Cassagnac s'était quelque peu fourvoyé dans sa traduction.

Le latin classique, à partir du verbe *fellare* [ou *felare*]⁶¹, « sucer, téter », dérive le substantif masculin *fellator* (*fellatrix*

⁵⁹ GRANIER DE CASSAGNAC (Adolphe), lettre du 4 février 1875 publiée dans *Le Courrier de Vaugelas*, 6^e année, n° 1, 1^{er} mai 1875, « Communications », pages 1-2.

⁶⁰ *Lou Franc Prouvençau. Almanach de la Provence*, Draguignan, 2^e année, 1877, page 70. — Cette traduction « joyeux vivant » se retrouve également dans *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 18^e année, n° 416, 10 septembre 1885, colonnes 520-521, sous la signature « Joc'h d'Indret »... mais on verra par la suite que cet auteur corrigea son propos ; et dans *Le Gaulois*, 27^e année, 3^e série, n° 3922, vendredi 19 mai 1893, « Échos de Paris », page 1, colonne 4.

⁶¹ Formes fréquentatives : *fellicare* et *fellitare*, avec les mêmes sens, « sucer, téter ».

au féminin⁶²), « celui (ou celle) qui suce », et l'adjectif *fellebris*, « qui suce ». On trouve quelques occurrences de ces différents termes dans la littérature de l'Antiquité.

Le verbe *fellare* se lit chez Varron, un savant du 1^{er} siècle avant J.-C., dont les *Satires ménippées* ne nous sont parvenues que dans un état très fragmentaire : *Ubi quod lupam alumni fellarunt olim*⁶³, « Là où les nourrissons tétèrent autrefois la louve ».

Le poète latin du 1^{er} siècle Martial utilise *fellator* dans une épigramme obscène dédiée au corbeau :

*Corve salutator, quare fellator haberiis ?
In caput intravit mentula nulla tuum.
« Corbeau adulateur, pourquoi passes-tu pour suceur ?
Jamais mentule n'entra dans ton bec⁶⁴ ».*

Arnobé l'Ancien, un rhéteur africain du III^e siècle converti au christianisme, utilise une fois, dans un passage de son pamphlet contre les païens,

*Nisi forte rerum dominus, quae temeritatis est maximae
humano ex ore depromere, idcirco ex se genitas huc animas
misit, ut quae fuerant apud se deae, corporei tactus et terra-
riae circumscriptionis expertes, humana inmergerentur in*

⁶² Tous deux imparisyllabiques : *fellator, oris ; fellatrix, icis*.

⁶³ VARRON, *Saturarum menippearum reliquiae*, « Sesqueulixes », XI, page 211.

⁶⁴ MARTIAL, *Œuvres complètes*, volume II, *Épigrammes*, livre XIV, LXXIV, « Le corbeau », page 334 pour le texte latin et sa traduction française. — Par décence envers les lecteurs... et les lectrices, les traducteurs se sont bornés à la simple transcription « mentule », bien que ce mot soit inconnu de la langue française, car le substantif latin *mentula* désigne le membre viril !

*semina, feminarum ex genitalibus prosilirent, ineptissimos ederent continuarentque uagitus, exsugerent fellitantes mammas, proluuie linerent et madidarent se sua, tunc ad silentium pauidae nutricis motibus et crepitaculis adducerentur auditis*⁶⁵.

la forme fréquentative *fellitantes mammas*, « tétant des seins ».

On peut enfin citer un grammairien et lexicographe latin des III^e-IV^e siècles, Nonius Marcellus, qui atteste *fellare* au sens de *exsugere*, « sucer entièrement », ou *lambere*, « lécher, laper »⁶⁶.

Tous ces termes sont inconnus de Pline l'Ancien mais se retrouvent à deux reprises chez son continuateur, l'encyclopédiste Solin (III^e ou IV^e siècle), tout d'abord au sujet des boas de Calabre :

36

Calabria chelydris frequentissima, et boam gignit, quem anguem ad immensam molem ferunt conualescere. Captat primo greges bubulos, et quae plurimo lacte rigua bos est, ejus se uberibus innectit, suctuque continuo saginata longo in seculo, ita fellebri satietate ultimo extuberatur, ut obsistere magnitudini ejus nulla vis queat.

« Il y a beaucoup de *chélydres* en Calabre ; on y trouve aussi le boa, serpent qui devient, dit-on, d'une grosseur extraordinaire. Ce sont les troupeaux de bœufs qu'il recherche d'abord, et, s'il y rencontre une vache qui ait beaucoup de lait, il s'attache à son pis, et en continuant ainsi de la téter pendant longtemps, il prend un développement tel que rien ne saurait résister à sa taille monstrueuse⁶⁷. »

⁶⁵ ARNOBE l'Ancien, *Adversus nationes*, livre II, chapitre 39, page 79.

⁶⁶ NONIUS MARCELLUS (III^e-IV^e siècles), *De Compendiosa doctrina*, page 117.

⁶⁷ SOLIN, *Polyhistor*, chapitre II, « De Italia », page 78 pour le texte latin et 79 pour la traduction. Le substantif latin *chelydris* désigne toute sorte de serpent venimeux.

et, plus loin, à propos d'une excroissance remarquée sur le front des poulains nouveau-nés :

quod si praereptum statim fuerit, nequaquam mater pullo ubera praebet felitanda.

« si on l'enlève sur le champ, la mère refuse ses mamelles à son petit⁶⁸. »

Dans ces passages glanés chez quelques écrivains de l'Antiquité, le verbe *fellare* et ses dérivés présentent des sens parfaitement clairs et cohérents autour des actions de sucer ou de téter.

En revanche, dans l'Antiquité tardive les choses se compliquèrent et la confusion fut apportée par le *Liber glossarum*, longtemps attribué à Isidore de Séville, que l'on date plutôt aujourd'hui du VIII^e siècle, voire même du IX^e. Ce premier dictionnaire du Moyen Âge occidental a été généralement délaissé par les lexicographes, si bien qu'il n'a pas encore fait l'objet d'une véritable édition moderne et n'est connu dans notre pays que par l'unique manuscrit de la Bibliothèque nationale de France dont les deux volumes sont calligraphiés en minuscules carolines sur trois colonnes.

Dans le second volume on lit sur deux lignes ces quatre mots : *Fellibrem Adhuc laetum uiuentem*⁶⁹ dont la traduction littérale est « *Fellibrem*, vivant encore joyeux », expression dans laquelle l'adverbe « encore » paraît incongru. Il est vrai que la lecture de *laetum* est rendue difficile par la transparence

37

⁶⁸ SOLIN, *Polyhistor*, chapitre XLVI, « Cappadocia », page 300 pour le texte latin et 301 pour la traduction.

⁶⁹ *Liber glossarum*, volume II, folio 5 verso, 3^e colonne, lignes 43-44.

d'une lettre écrite au recto ; toutefois, la ligature æ est très nettement perceptible et élimine en toute certitude les confusions possibles avec les leçons *lactum* (génitif pluriel du substantif imparisyllabique neutre *lac*, « lait ») ou *latum* (de l'adjectif *latus*, qu'il faudrait considérer dans un sens figuré : « riche, à l'aise »). Et l'on observera que le *Liber* a donné *Fellibrem* à l'accusatif, ce qui n'est guère habituel dans un ouvrage lexicographique où la forme normale des lemmes est, pour les adjectifs, le nominatif.

Papias – parfois dit « Le Lombard », – un lexicographe de langue latine du XI^e siècle, a redonné le mot et cette même définition dans son *Elementarium doctrinae rudimentum* achevé en 1053, qui est le premier véritable dictionnaire monolingue, connu par plus de cent manuscrits, classant les entrées dans l'ordre alphabétique de leurs trois lettres initiales ; seule différence, il utilise le nominatif : *Felibris adhuc laetus uiuens*⁷⁰.

Ici, il faut bien convenir que la courte définition donnée à *fellebris* – ou à ses variantes *fellibris* et *felibris* – par la locution *adhuc laetus vivens* n'est pas très compréhensible : que peut en effet signifier « vivant encore joyeux » ? Le spectre de la mauvaise leçon ou de la coquille typographique hante ces parages !

GARNIER (1877)

Georges Garnier⁷¹ proposa, en 1877⁷², une autre leçon, d'après le *Glossarium* de Du Cange consulté avec plus de

⁷⁰ PAPIAS, *Vocabularium*, 1485, non folioté, 140^e folio verso, colonne 2.

⁷¹ Né en 1815, Georges Garnier a laissé quelques œuvres poétiques essentiellement d'inspiration chrétienne.

⁷² Voir *Le Courrier de Vaugelas*, 8^e année, n^o 6, 15 septembre 1877, « Communication », pages 41-42, lettre de Georges Garnier écrite de

sagacité. On lit en effet dans ce dictionnaire :

FELIBRIS, *Adhuc laetus vivens*, Papias. Glossae Isidori, *Fellebris*, habent : [*Fellebrem*, *Adhuc laetum viventem* ; pro quo non male Martinius scribendum censet *adhuc lacte viventem*, subrumum, a *Fellando* seu *Fellitando*, quod est sugere. Hinc etiam corrigendae Isid. Glossarum editiones, ubi perperam *Fellitit*, *Fugit* ; legendum enim *Sugit*. Nonius, *Fellare*, *Exsugere*. Solinus cap. 57. de Cappadocia : *Nequaquam mater pullo ubera praebet Fellitanda*. Idem cap. 8. de Angue : *Plurimo lacte riguae bovis suctu continuo saginata, Fellebri satiate extuberatur*. Arnob. lib. 2. adversus Gentes : *Exsugerent Fellitantes mammas*.⁷³]

Dans cet article, Du Cange cite d'abord Papias et son inspirateur Isidore qui indiquent *adhuc laetus vivens* mais leur oppose immédiatement la leçon du grammairien et lexicographe Matthias Martini (1572-1630) qui, dans son *Lexicon philologicum*, proposa de corriger *laetum* en *lacte* :

Fellebris, proprie est fellando curatus, lacte pinguis factus. Gloss. Isid. *Fellebrem adhuc laetum viventem*, aliter & melius, *adhuc lacte viventem* : quanquam tamen laetum & vigentem significare possit : sicut scilicet est vitulus bene habitus ex suctu lactis meri. Ita agnus, vitulus, porcellus fellebris erit lacteus, subrumus⁷⁴.

Bayeux le 22 juin 1877. Lettre à nouveau reproduite dans *Le Mémorial d'Aix*, 43^e année, n^o 12, dimanche 24 mars 1878, page 3, colonnes 2-4... mais avec quelques coquilles.

⁷³ DU CANGE, *Glossarium*, édition Didot frères, volume III, page 219, colonnes 2-3.

⁷⁴ MARTINI (Matthias), *Lexicon philologicum*, volume I, page 421, colonne 1.

« *Fellebris*, au sens propre : bien soigné en tétant, bien nourri de lait. Du *Glossarium* d'Isidore *Fellebrem adhuc laetum viventem*, serait mieux rendu *adhuc lacte viventem* ; quoique cependant *laetum* pourrait signifier aussi *vigentem* « vigoureux, fort » ; de même que, naturellement, le veau bien portant d'avoir sucé du lait pur. Ainsi l'agneau, le veau, le porcelet seront succeurs de lait. »

Felibris, accompagné de la glose *adhuc lacte vivens*, « vivant encore de lait », – glose ici parfaitement intelligible, – est synonyme de *subrumus*, « qui tète, à la mamelle » [*sub ruma*, « sous la mamelle »], et retrouve ainsi son sens constant de l'Antiquité. C'est bien dans cette acception qu'il apparaît, par exemple, chez Forcellini : « *Fellebris*, adject. a fellando⁷⁵ ».

Georges Garnier s'est référé avec justesse au dialecte ombrien qui, à partir de la racine *fe*, « allaiter, nourrir », a donné *fella*, « mamelle », et *filius*, « nourrisson » ; d'où, en latin classique, *filius* au sens de « fils », et l'adjectif *felibris*⁷⁶. De toutes ces considérations, il a conclu : « Un *félibre* est donc, littéralement, un *nourrisson* ».

En revanche, je ne partage pas son opinion lorsqu'il assigne à *fellebris* à la fois le sens passif et le sens actif :

Quoi qu'il en soit, nous tenons maintenant la clé de l'énigme qui embarrassait tant M. Roumanille, en reproduisant la glose naïve, empruntée aux *olim* provençaux, sur un passage du Nouveau-Testament : les « *félibres de la loi* ». Qu'est-ce autre chose que les « *nourrissons de la loi* », docteurs et disciples,

⁷⁵ FORCELLINI (Egidio), *Totius latinitatis Lexicon*, édition de Baldwin et Cradock, 1828, page 764, colonne 1.

⁷⁶ Pour le dialecte ombrien, voir BRÉAL (Michel), *Les Tables eugubines*, notamment à la page 116 pour *filius*.

qui s'assemblaient dans les parvis du Temple de Jérusalem, comme les *ulémas* et les *softas* dans les mosquées de Stamboul et du Caire ? Le mot *félibre* pouvait s'appliquer aux uns et aux autres, car il a (comme *alumnus*, en latin, et *θρεπιον*, en grec) le sens actif et passif, et peut désigner aussi bien le *maître* que l'*élève*. (*Lettre de Malherbe à Peiresc sur une épitaphe antique*, 10 juin 1614, éd. Régnier)⁷⁷.

Fellebris a toujours été défini au sens passif de « celui qui tête, qui reçoit », à la différence de son équivalent *alumnus* qui a bien le sens passif de « nourrisson, enfant » ainsi que le sens actif « nourricier ». *Felibris* ne peut donc pas signifier « docteur de la loi »... Quoi qu'il en soit, à la suite de Garnier, c'est la glose *adhuc lacte vivens* qui prévalut⁷⁸.

SYNTHÈSE

Le recours à cette étymologie latine – si l'on corrige *adhuc laetus vivens* par *adhuc lacte vivens*, – fait des félibres non pas des bons vivants ou des gens heureux – sens donné fautivement par le *Liber glossarum*, – mais des nourrissons tétant encore le sein maternel. On évitera toutefois de les comparer à l'agneau, au veau ou au porcelet : les félibres, comme tous les poètes, sont plus précisément « les nourrissons des Muses »⁷⁹.

⁷⁷ *Le Courrier de Vaugelas*, 8^e année, n° 6, 15 septembre 1877, « Communication », page 42, colonne 1. — *θρεπιον* n'apparaît dans aucun dictionnaire de la langue grecque : « nourrisson » se dit soit *τρόφιμος* qui a bien les sens actif et passif, soit *θρέμμα* qui ne présente que le sens passif.

⁷⁸ Cf. par exemple *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 18^e année, n° 420, 10 novembre 1885, colonnes 645-647, sous la signature « Joc'h d'Indret » ; et, plus récemment, Raoul Busquet, « Le mot félibre », *Provence historique*, tome II, 1952, page 110.

⁷⁹ L'expression latine *alumni Musarum*, « les nourrissons des Muses »,

Cette expression apparaît dans la première édition (1694) du *Dictionnaire de l'Académie*, qui ne mentionne pas son origine : « On appelle figurément les Poètes, *Les nourrissons des Muses* » ; elle est courante dans littérature du Grand Siècle et je ne citerai que :

J'ai rang parmi les nourrissons
Qui sont chers aux doctes pucelles,
Et souvent j'ose en mes chansons
Célébrer des rois et des belles ⁸⁰.

Toutefois, si l'image poétique invoquant les Muses, égéries de tous les artistes, est fort gracieuse... elle n'est pas, pour autant, garante de la vraisemblance étymologique !

42

II. — FAISEUR DE LIVRES. HOMME DE FOI LIBRE (1872, 1874)

FAISEUR DE LIVRES (1872)

La réflexion sur l'étymologie du mot *felibre* s'est ensuite enlisée, par la faute du pourtant célèbre lexicographe Pierre Larousse qui proposa, en 1872, dans son *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, une définition très caricaturale :

ne remonte pas à l'Antiquité ; j'en ai trouvé la plus ancienne mention dans *Iohannis Despauterii Niniuitae Commentarii grammatici*, Parisiis, ex officina Roberti Stephani, 1537, in-folio, 691 pages.

⁸⁰ LA FONTAINE (Jean de), *Œuvres complètes*, « Lettres à divers », lettre XXXII à François-Louis prince de Conti, datée « 8 août 1689 », page 665, colonne 2.

FÉLIBRÉ s. m. (fé-li-bré — du provenç. *fairé*, faire, et *libré*, livre, ou peut-être du gr. *philabros*, ami du beau). Auteur, faiseur de livres, nom que se sont donné les poètes de la nouvelle école provençale.

— Encycl. D'où vient le mot *félibré*, et quelle est sa signification ? Voilà ce que se demandent depuis vingt ans les trouvères de la Provence, et, depuis vingt ans, ils cherchent encore une solution. *Félibré* veut-il dire « homme de foi libre » (*fé libré*) ? Signifie-t-il « faiseur de livres » (*fa* ou *fé librés*) ? Nous croyons que le mot est tout moderne, et qu'il faut, par conséquent, adopter la seconde interprétation ⁸¹.

Larousse choisit, sans se justifier, la première hypothèse — faiseur de livres — et Paul Souchon a attribué cette trouvaille à « un certain maire marseillais, dans un banquet : *fè de libre* (vous faites des livres) » ⁸²... propos d'après-boire !

Jean Aicard se gaussa de cette ineptie : « M. Alfred Artaud ⁸³, si je ne me trompe, pense par exemple que le mot *félibre* “fabriqué à Avignon”, doit signifier : faiseur de livres et désigne plus particulièrement M. Mistral qui compose des livres, M.

43

⁸¹ LAROUSSE (Pierre), *Grand Dictionnaire universel*, tome VIII, Paris, 1872, page 193, colonne 4 et page 194, colonnes 1-2. — Interprétation reprise par *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 7^e année, n^o 155, 25 octobre 1874, colonne 602.

⁸² *Mercur de France*, tome LXXXVI, n^o 315, 1^{er} août 1910, « Revue de la quinzaine », page 544, chronique littéraire de Paul Souchon. — Paul Souchon (1874-1951) est né dans le Gard. Après ses études au lycée puis à la faculté des lettres d'Aix-en-Provence, il se fixa à Paris et y fit carrière dans la presse. Il est également connu comme poète, dramaturge et romancier.

⁸³ NDLR. — Il convient de signaler qu'Alfred Artaud était un opposant au Félibrige : la *cronico felibrenco* de l'*Armana* de 1865 consacre ses premières pages à répondre aux arguments des détracteurs du Félibrige qualifiés de *glàri que se soun conjura contro lou Felibrige*, « fantômes qui se sont conjurés contre le Félibrige », à savoir le marquis de Laincel, Alfred Artaud, Charles Dupuy et Paul-François Bouillon-Landais.

Aubanel qui en imprime, et M. Roumanille qui en vend. Le moindre défaut de cette explication est de traiter légèrement l'admirable talent poétique des deux derniers⁸⁴. » Ce qui n'empêcha pas le *Gil Blas* de revenir à la charge l'année suivante⁸⁵ !

Et Mistral, dans *Lou Tresor*, évacua cette sottise : « Quant à l'étymologie expliquant *felibre* par "faiseur de livres", elle ne supporte pas l'examen, attendu qu'elle n'est pas dans le génie de la langue, car on dirait en ce cas *fa-libre* ou *fai-libre*^{85bis}. »

HOMME DE FOI LIBRE (1874)

En octobre 1874, *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux* cita de nouveau ces deux étymologies en se référant à Larousse⁸⁶ et le chroniqueur du *Temps* lui apporta, deux années plus tard, un modeste soutien pour la seconde proposition : « Cela posé, je ne suis pas éloigné de croire que la véritable étymologie de *félibre* est bien *homme de foi libre*, et l'on conviendra que cette dénomination s'appliquait à merveille aux apôtres⁸⁷. »

Un universitaire anonyme ajouta, en 1886, une nuance : « Cherchez Félibre dans le supplément du Dictionnaire de Littré et surtout dans le Dictionnaire de Mistral. Vous trouverez là réponse à toutes vos questions. L'étymologie qui m'agrèrait le plus serait celle de *fide liber* — la sixième de celles qu'indique

⁸⁴ *Lou Franc Prouvençau. Almanach de la Provence*, Draguignan, 2^e année, 1877, pages 68-69.

⁸⁵ *Gil Blas*, 1^{re} année, n° 8, mercredi 26 novembre 1879, page 2, colonne 1. — *Idem* pour *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 15^e année, n° 332, 10 mars 1882, colonne 147.

^{85bis} *Lou Tresor d'ou Felibrige*, volume I, page 1113, colonne 3.

⁸⁶ *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 7^e année, n° 155, 25 octobre 1874, colonne 602.

⁸⁷ *Le Temps*, 16^e année, n° 5652, samedi 7 octobre 1876, « Chronique », page 2, colonne 4.

Mistral. On disait au Moyen-Âge, au sens de parjure : *fémentit*, composition analogue "qui a menti à sa foi"⁸⁸. »

SYNTHÈSE

Ces deux étymologies, en raison de leur simplicité, connurent une certaine faveur dans l'esprit populaire. Mistral les a citées dans *Lou Tresor* mais, comme le révéla plus tard, et avec un certain humour, un article de *L'Humanité* — que l'on n'attendait pas sur ce terrain, — il se garda bien de reprendre à son compte ces élucubrations :

Autour d'une étymologie

Félibre et Félibrige sont des vocables d'actualité ces jours-ci. Nous en connaissons et le sens et l'esprit, mais qui nous dira l'origine de ces mots ?

Les opinions, sur ce point, sont divergentes. Mistral lui-même, interrogé, s'en tira par une explication frisant la *galejade* :

— Il nous fallait un nom, dit-il : lequel ? Troubadour était bien pendule ; *Trouvère* était bien opéra... du Nord. Un jour, j'entendis une brave femme qui chantait une vieille chanson en patois, dans laquelle le mot « félibre » revenait comme un refrain. Félibre, traduisez : *homme de foi libre* ou *faiseur de livres*, comme il vous plaira. Le vocable me plut, je le pris... Toujours est-il que félibres nous sommes et félibres nous resterons ? »

Mais les philologues ont eux aussi leur explication : ils prétendent que félibre vient du grec *philabros*, qui signifie délicat.

Hum ! du grec... Ce serait alors du grec de Marseille⁸⁹.

⁸⁸ *La Province*, 9^e année, n° 1, janvier 1886, « Les Félibres », page 343.

⁸⁹ *L'Humanité*, 1^{re} année, n° 46, jeudi 2 juin 1904, « Échos », page 1, colonne 3. À vrai dire, *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 35^e année,

Quelque critiquables qu'elles soient sur le plan lexicographique, ces deux définitions donnent toutefois une image positive du félibre : le « faiseur de livres » – celui qui les écrit – produit du concept, fabrique du savoir ; c'est un créateur, un « trouveur », à l'image des trouvères ou des troubadours ; et celui qui les lit accède à ce savoir, enrichit sa pensée. Le jeune Jean Aicard avait pour devise *Liberat liber*, « le livre délivre » : en effet, accéder à la connaissance permet de penser par soi-même, de forger ses propres convictions, de se libérer des jougs et des asservissements. Et ceci se comprend d'autant mieux en provençal que c'est le même mot *libre* qui fournit à la fois le substantif « livre » et l'adjectif « libre » : écrire un livre ou le lire, c'est ouvrir de nouveaux espaces de liberté.

L'expression « foi libre » n'a guère été explicitée par ceux qui l'ont utilisée. En provençal, *fe*, « foi », a aussi bien le sens de croyance (*ate de fe*, « acte de foi » ; *proufessioun de fe*, « profession de foi ») que celui de confiance (*escouta de-fe*, « écouter avec confiance », *douna quaucarèn à fe et à fianço*, « donner quelque chose en toute confiance »). L'homme de foi libre peut donc éprouver une double liberté : la liberté de ses croyances et opinions, mais aussi la liberté de ses engagements ; la liberté de penser ainsi que la liberté d'agir. Et le *vièi pople fièr e libre* chanté par l'hymne félibréen fut véritablement libre tant qu'il put vivre dans son pays selon ses coutumes séculaires et maintenir le parler de ses ancêtres. En revenant à leur langue vernaculaire, les écrivains du Midi tentent de reconquérir cette liberté dont le centralisme jacobin révolutionnaire puis l'uniformisation républicaine les ont quelque peu dépouillés.

n° 824, 10 février 1899, colonne 193, avait déjà évoqué cette réflexion de Mistral.

III. — LE GREC Φίλαβρος (1874) ET Φιλεδραίος (1880)

Φίλαβρος (1874)

Frédéric Mistral – sous le pseudonyme de Gui de Mount-Pavoun – fut le premier à proposer une racine grecque, dans la *crounico felibrenco* de l'*Armana* de l'année 1874 : *Es à-n-aquéu prepaus qu'adoutèron, pèr se tria, lou noum benura de Felibre, un vièi mot counserva dins li cant poupulàri e que vèn dóu grè φίλαβρος, ami dóu bèu*⁹⁰, « C'est à ce propos qu'ils adoptèrent, pour se distinguer, le nom heureux de *Félibre*, un vieux mot conservé dans les chants populaires et qui vient du grec φίλαβρος, *ami du beau*. »

La langue grecque étant moins diffusée – même chez les lettrés – que la latine, le recours à une telle origine pouvait paraître plus érudit : le jeune Frédéric avait fait de très belles études classiques dont toute son œuvre littéraire est imprégnée et c'est à juste titre que Lamartine salua en lui « l'Homère de Provence »⁹¹.

Baillière reprit cette étymologie savante dans sa longue notice sur Joseph Roumanille⁹² : dans cet essai d'explication, φίλαβρος (*philabros*) est supposé signifier « ami du beau », mais une étude sémantique plus fine apporte des indications bien différentes.

⁹⁰ *Armana prouvençau 1874*, « *Crounico felibrenco* », I, page 7. Cette chronique est datée à la fin du 12 octobre 1873.

⁹¹ LAMARTINE (Alphonse de), *Cours familier de littérature*, tome VII, XL^e entretien « Littérature villageoise. Apparition d'un poème épique en Provence », III, page 237.

⁹² BAILLIÈRE (Ed.), « Un Poète devenu libraire », *Journal général de l'imprimerie et de la librairie*, 63^e année, 2^e série, tome XVIII, année 1874, n° 43, 24 octobre 1874, « Chronique », page 229, note 1. — Cet article a été

L'adjectif ἄβρος (*abros*), essentiellement usité dans la littérature poétique, se rapporte le plus généralement à des jeunes filles ou des femmes pour les dire « gracieuses, délicates » ; il peut aussi signifier « mou, efféminé » en parlant d'hommes. Ses composés évoquent le luxe et le raffinement, avec parfois une connotation péjorative de mollesse : ils sont nombreux et constituent le plus souvent des hapax, comme ce φίλαβρος, attesté une seule fois chez Héliodore d'Émèse, un sophiste et écrivain grec du III^e ou du IV^e siècle, à propos d'Arsakès, l'épouse du satrape Oroondatès, qualifiée φιλέλληνά τε καὶ φίλαβρον καὶ ξένων εὐερέγτιν⁹³, « amie des Grecs et aussi amie des personnes délicates et bienfaitrice des étrangers ».

J'observe que φίλαβρος est d'une interprétation délicate. Le dictionnaire de Bailly le traduit par « qui aime la mollesse, délicat⁹⁴ » pour ce passage d'Héliodore. Je ne partage pas cette vue car 1^o l'étymon ἄβρος serait pris dans un sens second qualifiant plutôt des hommes, et 2^o Héliodore détaillant les aptitudes relationnelles de son personnage, φίλαβρος doit donc renvoyer à des personnes, comme les deux termes entre lesquels il est inclus. Dans l'édition française de 1588, Jacques Amyot a discrètement évacué la difficulté en esquivant le problème φίλαβρος : « vous savez comment elle aime naturellement les Grecs, et comment elle est courtoise à bien recueillir et festoyer les étrangers⁹⁵ » ; *idem* dans la traduction nouvelle de 1633 :

citée ensuite par *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 7^e année, n^o 158, 10 décembre 1874, colonnes 694-695 ; et *Le Courrier de Vaugelas*, 5^e année, n^o 21, 1^{er} février 1875, page 164, colonne 1, attribuant à Baillièrre la trouvaille – d'autant plus qu'il n'avait pas cité de sources – et ignorant que l'étymon φίλαβρος avait été proposé par Frédéric Mistral dans l'*Armana* de 1874.

⁹³ HÉLIODORE d'Émèse, *Éthiopiennes*, livre VII, XII, page 342, lignes 5-6.

⁹⁴ BAILLY (Anatole), *Dictionnaire grec français*, page 2068, colonne 3.

⁹⁵ HÉLIODORE d'Émèse, *L'histoire aethiopique de Heliodorus*, page 380.

« laquelle de plus aime les Grecs particulièrement, et est fort libérale envers les étrangers⁹⁶ » !

En considérant le félibre comme un « ami du beau », Mistral en faisait certes un esthète, mais surtout un « honnête homme » à la manière grecque, un adepte des trois Idéaux au cœur de la philosophie de Platon : le Vrai (τὸ ἀληθές), le Bien (τὸ ἀγαθόν) et le Beau (τὸ καλόν) ; de ces idéaux encouragés par l'hymne provençal :

Vuejo-nous la couneissènço

Dou Verai emai dóu Bèu...

« Verse-nous la connaissance

Du Vrai et aussi du Beau... »

Φιλεβραϊός (1880)

En ce qui concerne le φιλεβραϊός (*philébraios*) attesté dans *Lou Tresor*, il apparaît pour la première fois dans *Le Mémorial d'Aix* du 18 avril 1880 sous la plume d'un auteur resté inconnu puisqu'il a signé son article du pseudonyme « Philébraïos » :

Quant au mot *Félibre*, on en trouve, sans le moindre effort, l'origine et l'étymologie dans cette vieille expression grecque Φιλεβραϊος (*ami de l'hébreu*), depuis bien longtemps employée pour désigner les hébraïsants, les *docteurs* dans la langue sacrée. Dans la grammaire hébraïque de Chevalier (en latin *Cevallerius*), éditée pour la première fois en 1561, se trouvent, dans les préliminaires, des vers grecs adressés Εἰς Φιλεβραϊοῦς. – Un autre grammairien hébreu, Georges Mayr, écrivait dans la préface de son livre, imprimé en 1649 : « ... Laboris mei non

⁹⁶ HÉLIODORE d'Émèse, *Amours de Theagenes et Cariclea*, page 458.

flumina, sed modici duntaxat rivoli, unde exeunt... revertuntur... ut inde ad alios, potissimum verò, *ad domesticos* Φιλεβραίουσ *nostros*, uberius iterum fluant. » — Il est donc hors de doute que le mot Φιλεβραίουσ a, de longue date, été appliqué aux docteurs dans la langue sacrée. Or, par la métathèse réciproque des deux lettres ε et ι, et par la substitution fort commune de f à ph, on est ainsi tout naturellement arrivé au mot *felibre* employé avec la signification de *docteurs* dans notre vieille chanson. — Quant aux mots *de la lèi* qui terminent la phrase, leur adjonction au mot *felibre* s'explique de la manière la plus simple : parmi les livres sacrés sur lesquels les docteurs hébreux disputaient dans les parvis du temple, le livre par excellence était le Pentateuque (*la thorah*) en français *la loi*, et, en provençal, *la lèi*. « La lecture de *la loi*, dit Salvador (tome 1, p. 198), se renouvelait chaque jour dans ces assemblées ; on l'accompagnait de discours interprétatifs, etc... »

La phrase de la légende de saint Anselme est de cette façon expliquée toute entière, sans qu'il soit besoin d'y apporter aucune correction, et cette interprétation nous paraît d'autant plus vraisemblable, que, depuis bien des siècles, les juifs eux-mêmes ont accepté la terminologie grecque pour désigner la plupart des livres sacrés de l'ancien testament ; les mots *Pentateuque*, *Genèse*, *Exode*, *Deutéronome*, *Ecclésiaste*, *Paralipomène*, *Hagiographes*, *Prophètes*, etc., etc., sont tous d'origine hellénique⁹⁷.

L'adjectif grec έβραίουσ signifiant effectivement « hébreu », on peut le substantiver et l'admettre dans le composé Φιλεβραίουσ, « ami de l'hébreu »... qui n'est pas attesté dans la langue clas-

⁹⁷ « Origine et étymologie du mot félibre », *Le Mémorial d'Aix*, 45^e année, n° 16, dimanche 18 avril 1880, page 3, colonnes 1-2.

sique. Comme l'indique *Le Mémorial d'Aix*, on le trouve effectivement chez Chevalier dont les *Rudimenta* sont précédés, dans les pièces liminaires, d'un poème grec dédié Πρòς τουσ φιλεβραίουσ, « Aux amis de la langue hébraïque » ; et chez Mayr qui s'adresse *ad domesticos* φιλεβραίουσ *nostros*, « à nos familiers amis de la langue hébraïque »⁹⁸. J'ai retrouvé également quelques occurrences pour sa transcription latine *philebraeus*, toujours sous la forme d'adresses au lecteur, par exemple : *Studioso lectori philebraeo*⁹⁹, « Au lecteur appliqué, ami de l'hébreu », ou *Lectori philebraeo salutem*¹⁰⁰ ! « Au lecteur ami de l'hébreu, salut ! ». Mais cet usage est demeuré fort confidentiel : Φιλεβραίουσ est inconnu du *Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis* de Du Cange ; et *philebraeus* ne se rencontre pas davantage dans son *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis*.

Cette parenté est d'autant moins probable que les études helléniques n'étaient guère habituelles aux Provençaux, surtout si l'on assigne une origine populaire à l'*Oraison de saint Anselme* ; de plus, les deux termes Φιλεβραίουσ ou *philebraeus* sont des constructions savantes et appartiennent à une littérature fort confidentielle ; enfin, ces étymologies sont d'autant moins acceptables que la transcription habituelle en français du φίλ grec est « phil » et non pas « fil ».

⁹⁸ CHEVALIER (Antoine-Rodolphe), *Rudimenta hebraicae linguae*, (1567), page VII ; MAYR (Georgius), *Institutiones linguae hebraicae*, page 7.

⁹⁹ ROBERTSON (William), *Manipulus*, page 256.

¹⁰⁰ KNORR VON ROSENROTH (Christian), *Kabbala denudata*, tome II, page 1.

IV. — L'HÉBREU *SEFER* OU *SOFER* (1878) ¹⁰¹

Édouard Alexis ¹⁰², notaire à Aix-en-Provence, paraît être le premier qui ait imaginé une origine hébraïque au mot *felibre*. Je n'ai pas retrouvé sa publication *princeps* de 1878 ¹⁰³ effectuée dans un périodique très confidentiel ; toutefois, son argument a été parfaitement résumé par Jules Ronjat :

M. E. Alexis, notaire à Aix, avait expliqué qu'au vers de l'oraison

Emé li sèt felibre de la lèi

il y avait primitivement le mot hébreu *sefer* « livre » suivi de sa traduction provençale *libre* :

Emé li sefer (libre) de la lèi ¹⁰⁴.

Sa contribution a été mentionnée en 1880 :

Le savant auteur de l'*Étude sur les noms des communes de Provence*, dans une lettre inédite et qu'il nous a gracieusement communiquée, s'exprime en ces termes : « Le mot *Félibre* n'a jamais signifié *docteur* dans aucune langue ; mais si, par une bien légère rectification à faire dans ce membre de phrase : *Emé li sèt felibre de la lèi*, vous lisez *emé li sephelibre de la lèi*,

¹⁰¹ Pour ces deux mots hébreux, l'usage actuel est de les transcrire *sefer* ou *sofer*, plutôt que *sepher* ou *sopher* comme autrefois.

¹⁰² Connu principalement par son *Étude sur la signification des noms des communes de Provence*, Aix-en-Provence, imprimerie de Nicot, 1876, in-8°.

¹⁰³ *Lou Prouvençau*, n° 28, avril 1878.

¹⁰⁴ *Revue des langues romanes*, 6^e série, tome septième, tome LVII de la collection, 1914, « Notes sur la 4^e livraison », pages 525-526.

vous arriverez au sens tout à fait raisonnable de : *au milieu des livres sacrés de la loi* ; car, suivant le *Dictionnaire provençal* d'Honorat, le vieux mot *emeg* signifie *au milieu de* ¹⁰⁵ ; et, quant à *sephelibre* qu'on a dénaturé en *sèt felibre*, qu'il nous suffise de renvoyer seulement au Dictionnaire français de Bescherelle, où il est dit que *sépher* est en hébreu le livre par excellence, le livre des livres, et qu'on l'emploie souvent pour désigner les saintes écritures. Ainsi donc, et par cela même qu'on n'a jamais tenté d'appliquer à nos poètes provençaux le nom de *sephelibré* de la chanson avec le sens que je viens de lui restituer, on ne pouvait non plus leur appliquer une partie de ce nom, ou soit le nom tout à fait hybride de *félibres* avec le sens de *docteur* qu'on lui a prêté et qu'il n'a jamais eu ¹⁰⁶. »

Mais le rédacteur qui a publié cette lettre s'est empressé de critiquer la proposition :

Cette explication donnée aux mots *lei sèt felibre de la lèi* est fort ingénieuse sans doute ; mais (n'en déplaise à notre savant ami) nous ne le croyons pas à l'abri d'une juste critique, au point de vue du fond et au point de vue purement grammatical. Remarquons, tout d'abord, que Jésus n'était pas *au milieu des livres*, mais au milieu des *docteurs* ; « Ses parents le trouvèrent assis sous les portiques du temple réservés à la réunion des anciens et des *docteurs* : *sedentem in medio DOCTORUM audientem illos et interrogantem eos.* (Saint Luc II.46) ». Remarquons encore

¹⁰⁵ NDLR : HONNORAT (Simon-Jude), *Dictionnaire provençal-français*, volume II, page 27, colonne 1 : « EMEG ou OMEG. Au milieu : *Emeg lor*, au milieu d'eux. »

¹⁰⁶ « Origine et étymologie du mot félibre », *Le Mémorial d'Aix*, 45^e année, n° 16, dimanche 18 avril 1880, page 3, colonne 1 ; article anonyme signé du pseudonyme « Philébraïos ».

que, suivant les règles les plus élémentaires de la langue hébraïque, le mot *sépher*, mis au pluriel et suivi d'un régime (*la lèi*), devrait être remplacé par celui de *siphre*. — Et puis, comment expliquer la suppression de la lettre finale *r* ? — Comment de *sepher* a-t-on fait *sephé* ? Comment enfin ce mot *sephé* s'est-il trouvé accolé à cet autre mot *libre* ? Pourquoi, enfin, par un pléonasma que rien ne justifie, aurait-on répété en provençal le mot *livre*, qui existait déjà dans le mot hébreu *sepher*¹⁰⁷ ?

L'hypothèse d'une origine hébraïque du mot *félibre* a été reprise¹⁰⁸, par exemple en 1910 par Paul Souchon :

[...] c'est ici que la philologie reprend ses droits. Mistral ne rapportait sans doute que de mémoire le *Cantique des Sept Douleurs*, car son texte, *qu'on a retrouvé depuis*, ne porte pas :

Eme lei set felibre de la Lei
(Avec les sept félibres de la Loi)

Mais :

Eme lou Sepher, libre de la Lei
(Avec le Sepher, livre de la Loi).

Or, les Kabbalistes et les Hagiographes désignent sous le nom de *Sepher* (*Sepher iecirah*, ou *Sepher Bereschit*) le livre de la *Genèse*.

Rien d'étonnant, d'autre part, à ce que ce mot hébreu se rencontre dans un cantique provençal, les Juifs du Comtat et

¹⁰⁷ « Origine et étymologie du mot félibre », *Le Mémorial d'Aix*, 45^e année, n° 16, dimanche 18 avril 1880, page 3, colonne 1.

¹⁰⁸ Voir aussi *L'Aurore*, 10^e année, n° 3325, lundi 26 novembre 1906, page 1, colonne 4.

du Languedoc ayant laissé un grand nombre de compositions hébraïco-provençales et plusieurs de leurs expressions se retrouvant dans des Noëls et des chansons populaires.

Ainsi, selon toute probabilité, *félibre* vient d'une curieuse erreur, sur laquelle les félibres ont mieux aimé, jusqu'ici, faire le moins de bruit possible. Il était d'autant plus intéressant de la signaler¹⁰⁹.

Cet article provoqua de nombreuses réactions – notamment celle de Paul Mariéton¹¹⁰ – qui obligèrent Paul Souchon à des corrections et compléments qu'il est intéressant de citer en entier :

Je suis obligé de parler une fois encore de l'origine du mot : félibre, car ce que j'en ai dit dans ma chronique d'août m'a valu de nombreuses demandes d'explications. Que « félibre » soit né d'une erreur et que le peuple d'Israël soit mêlé à cette affaire, voilà qui n'est pas du goût de tout le monde.

M. Paul Mariéton m'écrit : « Quelle nouvelle vous nous donnez : la découverte (où ? quand ?) du texte authentique du *Cantique des Sept Douleurs de la Vierge*, d'où est issu le mot félibre ! Et de quels bizarres parents ! Quelle aventure, Messigneurs ! Pouvez-vous me donner le renseignement *précis* ? »

On n'a pas retrouvé le texte en question, pour la bonne raison qu'il n'en existe que la version imprimée par Mistral dans

¹⁰⁹ *Mercur de France*, tome LXXXVI, n° 315, 1^{er} août 1910, « Chronique du Midi », page 545. — La proposition relative *qu'on a retrouvé depuis* répète une erreur publiée dans *L'Aurore*, 10^e année, n° 3325, lundi 26 novembre 1906, page 1, colonne 4. On sait que l'*Oraison de saint Anselme* n'a été publiée que par Frédéric Mistral et reproduite ensuite par Jourdanne... Le mot *sefer*, on l'a dit, est une supposition émise par le notaire Alexis et ne provient d'aucun texte manuscrit ou imprimé.

¹¹⁰ Paul Mariéton (1862-1911), félibre majoral, fondateur de la *Revue félibréenne*, a laissé de nombreux écrits concernant notamment l'histoire du Félibrige.

le *Trésor du Félibrige* et dans ses *Mémoires*, mais on a retrouvé, par l'étude attentive de ce texte, la leçon primitive du vers contenant le mot félibre.

L'auteur de l'explication est inconnu. C'est M. Paul Roman, le distingué bibliothécaire de la Méjanes, d'Aix-en-Provence, qui, le premier, l'a recueillie : « C'est quelqu'un, m'écrit-il, dont je n'ai jamais pu me ressouvenir, qui me l'a fournie. »

En 1907, M. Paul Roman communiqua cette explication à M. Joseph Aurouze qui l'a consignée dans son *Histoire critique de la Renaissance Méridionale au XIX^e siècle. Les Idées directrices* (p. 26, en note) :

En examinant de près, dit M. Aurouze, dans la version même citée par Mistral, dans son *Trésor du Félibrige*, le couplet de l'*Oraison de S. Anselme* (autre nom du *Cantique des Sept Douleurs*), d'où le mot est tiré, on remarque, au premier coup d'œil, que le dernier vers n'est que la reproduction de l'avant-dernier, avec cette particularité à retenir qu'avec le même mot à la rime il a, sans aucune raison, deux pieds de plus que le précédent :

Emé li tiroun de la Lei

Emé li sèt félibre de la Lei

Un jour que nous causions Félibrige, un de nos amis (M. Paul Roman) nous demanda comment se traduit en hébreu le mot : *livre*. Sur notre réponse, il s'écria, comme un homme qui retrouve un souvenir : « C'est bien ce qu'on m'avait dit : *Sepher, libre*, d'où *sèt felibre* ». Il ne put nous en apprendre davantage.

Malgré le désir sincère que nous aurions de rendre à chacun ce qui lui appartient, nous n'avons pu réussir à découvrir l'auteur premier de cette intéressante observation.

C'est en réfléchissant sur cette piste et en étudiant le texte cité que nous avons fait les remarques suivantes :

En hébreu *sepher* signifie bien : *livre*, en provençal, *libre*. La répétition, dans le vers indiqué, du mot hébreu et de sa traduction explique très bien l'excédent des deux syllabes : *Emè li sepher (libre) de la lei*.

Il y a plus : *sepher*, privé de la ponctuation massorétique, peut se lire : *sopher*, qui signifie *scribe*, lequel peut assez bien se traduire en latin par *tiro*, qui expliquerait le terme *tiroun* du vers précédent.

Comment justifier l'introduction dans une pièce provençale de ce mot hébreu ?

Mistral lui-même nous disait, un jour, qu'il y avait eu à Maillane pas mal de Juifs, dont on désignait encore quelques-uns des descendants par le nom hébreu de leur profession, par exemple *li cohen*, les prêtres. Quoi d'étonnant, alors, que l'auteur de la pièce indiquée y ait introduit le mot hébreu qui désigne le scribe ou le livre de la loi, ou bien encore que l'addition ait été faite par un copiste voulant faire étalage de science, qui, pour indiquer la signification du mot, l'aurait tout simplement mise à la suite ?

D'autre part, M. Paul Roman, qui prépare un travail sur cette question, a bien voulu m'en communiquer les conclusions encore inédites et que je traduis du provençal :

Il est à remarquer que les étymologistes n'ont tous examiné que le mot pris *séparé* et qu'aucun n'a songé à examiner la place qu'il tient dans le texte de la fameuse *Oraison de saint Anselme*, récitée à Maillane, et qui, seule, le contient.

Ce texte, sauvé par Mistral, est, il faut le reconnaître, un poème bien irrégulier, un lambeau informe mal façonné par le populaire qui se l'est passé de bouche en bouche, traditionnellement, de génération en génération. On trouve encore, paraît-

il, deux autres versions de cette Oraison, l'une en Catalogne, l'autre en Castille.

La version provençale se compose de neuf strophes avec un nombre variable de vers irréguliers... Le mot *felibre* se trouve dans la cinquième strophe, immédiatement avant le refrain :

Emè li tiroun de la Lei

Emè li sèt felibre de la Lei.

Remarquons, dans ces deux vers, tout d'abord, que le premier est de huit syllabes ou pieds, tandis que le second est de dix. Observons également que le premier dit simplement : *li tiroun*, quand le second donne le nombre de félibres : *li set felibre*.

Autre chose bien digne de remarque, c'est que les mots *tiroun* et *felibre*, aussi mystérieux l'un que l'autre, ne se trouvent que dans la version de Maillane et non dans les autres. La version catalane, à l'endroit correspondant, porte : *sabuts*, savants ; et la version castillane : *principes y doctores*, princes et docteurs.

De ces constatations, nous pouvons déjà tirer comme conclusion que les mots « tiroun » et « felibre » (s'il y a felibre) appartiennent tous deux à une langue étrangère et ont comme sens : savants, docteurs, princes de l'Écriture.

En langue hébraïque — et l'on sait que les Juifs étaient nombreux en Provence et particulièrement dans le Comtat où ils étaient venus s'abriter à l'ombre du château des Papes — en langue hébraïque, *tiroun* a la signification de docteurs, mais *felibre* n'en a pas, il n'existe pas : ce qui nous conduit à croire que c'est un mot déformé.

Si nous remarquons encore, dans les deux vers, qu'ils sont semblables en tout, sauf que, dans le second, *set felibre* tient la place de *tiroun*, nous pouvons considérer que, primitivement, les deux vers avaient le même nombre de syllabes ou de pieds (comme d'ailleurs, à la même place, dans trois des six autres strophes intérieures).

Nous pourrions alors lire :

Emè li sèt fe de la Lei

ou encore :

Emè li libre de la Lei

Or, en hébreu, *sephe* (*sepher*), qui correspond à *sèt fe*, signifie : *livre*.

Cette nouvelle découverte nous confirme dans l'idée que, dans l'Oraison, les deux vers qui nous occupent étaient égaux pour le nombre de syllabes et qu'ils étaient réellement :

Emè li tiroun de la Lei

Emè li sephe de la Lei

Et de là vient, probablement, qu'un copiste de l'Oraison de saint Anselme aura, pour se souvenir, écrit à côté de *sephe* le mot qui le traduit : *libre*, que ceux qui sont venus plus tard auront tout naturellement lu :

Emè li sephe libre de la Lei

et qu'ils en auront fait sans chercher autrement :

Emè li sèt felibre de la Lei.

Un argument de M. Aurouze, que j'ai omis de citer plus haut, vient fortifier les conclusions de M. Paul Roman :

Le mot hébreu est cité dans la forme du singulier, bien que le sens demande le pluriel, ce qui semble indiquer que celui qui l'a introduit connaissait, seulement pour l'avoir entendu, le nom par lequel les Juifs désignaient au singulier un scribe, ou un livre, et le citait par pure fantaisie, sans pouvoir même lui donner la forme grammaticale qu'il réclamait au pluriel et qui est très différente : *sepharim*, livres ; *sopherim*, scribes.

Et maintenant la cause est sans doute entendue. *Felibre* est né d'une erreur phonétique ; mais, comme l'a dit l'*Intransi-*

geant, « l'erreur est belle, puisqu'elle a donné naissance à un joli mot, lequel est entré dans la langue »¹¹¹.

Les observations nouvelles apportées par Paul Roman enrichissent singulièrement la réflexion initiée par Alexis et il est dommage que Jules Ronjat¹¹² ne les ait pas développées lorsqu'il reprit, en 1914, cette discussion :

3303. *Felibre* ne peut être ni l'esp. *feligres* (lire *feligrés* avec la même accentuation qu'en campidanien *filigrezu*, portug. *freguez*) < (?) *filigregis*, parce que *-gr-* n'a aucune raison de devenir *-br-* et l'accent aucune raison de changer de place, ni un **fellebris* tiré de *fellare* pour les besoins de la cause, bien qu'il ne satisfasse ni au sens ni à la forme. Ce mot est tiré d'une oraison populaire recueillie par Mistral à Maillane vers 1848, publiée par lui dans l'*Aiòli*, n° 137, p. 1 (1894), par Jourdanne dans son *Histoire du Félibrige*, p. 201, publiée ailleurs encore. Dans *Moun Espelido*, p. 213, Mistral conte comment il fut adopté en 1854 par les fondateurs du Félibrige. Dès 1878, dans *Lou Prouvençau*, n° du 28 avril, M. E. Alexis, notaire à Aix, avait expliqué qu'au vers de l'oraison

Emé li sèt felibre de la lèi

il y avait primitivement le mot hébreu *sefer* « livre » suivi de sa traduction provençale *libre* :

Emé li sefer (libre) de la lèi.

Cette étymologie a été indiquée à nouveau par M. Aurouze dans son *Histoire critique de la Renaissance méridionale au XIX^e siècle*, (Avignon, 1907), t. II, p. 26, note 1, et par M. A.

¹¹¹ *Mercure de France*, tome LXXXVII, n° 318, 16 septembre 1910, « Chronique du Midi », pages 360-363.

¹¹² Jules Ronjat (1864-1925), félibre majoral, linguiste spécialiste de la langue d'oc.

Bertuch dans la *Frankfurter Zeitung* du 10 avril 1908. Elle semble irréprochable. Le mot *sefer*, avec une prononciation populaire négligeant *-r*, surtout devant consonne initiale de mot suivant, aura été mis en circulation par les nombreuses et actives communautés juives de Provence, d'où sont sortis d'assez nombreux écrits en langue provençale. Il a pu être confondu avec *sofer* « scribe » : le texte montre Jésus disputant dans le Temple avec les *sefer*. Deux réponses à l'objection que le pluriel hébreu est *sefarim* paraissent également recevables. Ou bien le rédacteur de l'oraison, peu familier avec la flexion du substantif en hébreu, aura, employé *sefer* après un article au pluriel, d'où *li sefer (libre)*, coupé ensuite, soit dans une copie, soit en tradition orale, *li sèt felibre*, le mot *sefer* n'étant plus compris, ou bien le texte primitif avait *lou sefer (libre)*, coupé ensuite *lou sèt felibre*, où l'on aura substitué *li* à *lou* pour mettre l'article d'accord avec de numéral qu'on croyait comprendre. Le mot *felibre* ainsi dégagé de cette fausse coupure avec étymologie populaire n'avait pas de sens bien net : c'est précisément ce qui en faisait le charme dans un texte de cette nature et ce qui en a assuré la conservation ; le savoir et de pouvoir de Jésus devaient sembler merveilleusement attestés par cette disputation avec sept adversaires aussi mystérieux et partant aussi redoutables¹¹³.

Enfin, en 1952, Raoul Busquet¹¹⁴ en proposa une dernière version. Il note que *felibre* provient bien du latin *felibris* signifiant proprement « nourrisson » et, par extension,

¹¹³ *Revue des langues romanes*, 6^e série, tome septième, tome LVII de la collection, 1914, « Notes sur la 4^e livraison », pages 525-526.

¹¹⁴ Raoul Busquet (1881-1955), fils d'un professeur originaire de Maillane et ami de Mistral, fit, après des études à l'École des chartes, une carrière d'archiviste ; on lui doit plusieurs ouvrages historiques.

« novice, étudiant » et que ce terme rejoint la tradition juive car « *jamais*, en hébreu, les commentateurs, même et surtout les plus illustres des Livres Sacrés, n'étaient désignés par des qualifications telles que savant ou docteur ; qu'au contraire, par une tradition d'humilité religieuse et de bienséance, on ne les nommait jamais autrement qu'*élèves* ou *disciples*¹¹⁵ ». Et il en trouve une confirmation dans le vers précédent utilisant *tiroun* signifiant « recrue, novice » et donc synonyme de *felibre*. Keller atteste lui aussi, dans la langue hébraïque, le mot *tiron* – pluriel *tironim* – signifiant « débutant, apprenti ; novice, recrue » et que l'on rencontre dans le Talmud¹¹⁶.

Pour conclure, j'observe que l'étymologie hébraïque a été discutée essentiellement autour du mot *sefer*, « livre », tandis que les textes évangéliques placent Jésus enfant non point au milieu de livres mais de maîtres, de professeurs... : cela conduit à supposer la confusion avec *sofer*, « scribe », erreur facilitée par le fait que les voyelles, en hébreu, sont notées d'une façon particulière et variable selon les écoles.

La proposition de Raoul Busquet est intéressante en ce qu'elle tient compte des deux mots *tiroun* et *felibre*, synonymes et en accord avec la tradition juive.

Cette étymologie établit, certes, les félibres comme des savants, des experts d'une loi sacrée, les gardiens d'un trésor religieux. Il resterait cependant à expliquer comment une oraison provençale, chrétienne et d'origine populaire, se référant à Anselme de Cantorbéry et citant un passage de

¹¹⁵ BUSQUET (Raoul), « Le mot Félibre », *Provence historique*, tome II, 1952, page 111. L'auteur mentionne que cette explication lui a été apportée par le grand rabbin Salzer.

¹¹⁶ KELLER (Hans-Erich), « *Felibre* et le Félibrige », page 11 pour le texte ; et page 25 pour les notes 51 et 52.

l'Évangile de Luc, aurait pu incorporer une glose hébraïque, à une époque – XVII^e ou XVIII^e siècle – où les deux religions coexistaient dans une totale séparation !

V. – L'IRLANDAIS *FILEA* (AVANT 1882)

L'idée de rechercher dans une culture nordique l'origine du mot *felibre* pourtant découvert dans un récitatif provençal pourrait paraître surprenante, voire saugrenue. Mais il suffit de savoir que le Félibrige, à ses débuts, comptait dans ses rangs un personnage inattendu, William-Charles Bonaparte-Wyse, un poète irlandais né en 1826 de Laëtitia Bonaparte, nièce de l'Empereur, et du diplomate Thomas Wyse. Établi en Provence, Bonaparte-Wyse s'était pris de passion pour la langue vernaculaire qu'il pratiquait aussi aisément que ses amis : Charles-William est resté célèbre pour son recueil poétique *Li Parpaïoun blu*¹¹⁷... mais aussi pour sa recette de figues séchées pochées au whisky ! Il pourrait bien être l'auteur de cette étymologie mentionnée dans *Lou Tresor*.

Paul Mariéton y est revenu en 1893 : « l'irlandais *filea*, barde, et *ber*, chef, la même que *par*, pair, d'où *imperator* (les « Pairs » n'étaient autres que des chefs de corps d'armée), etc.¹¹⁸ » ; puis dans sa *Terre provençale* : « M. Podhorsky me signale, d'après le dictionnaire irlandais d'O'Reilly, le mot composé *feliber* : *feli*, chantre, et *par* (identique à *ber*,) roi¹¹⁹. » Ce dictionnaire signale

¹¹⁷ *Pouesio prouvençalo. Li Parpaïoun blu*, Avignon, Gros frères, 1868, deux tomes en un volume in-16 ; avec un avant-propos de Frédéric Mistral et une traduction française.

¹¹⁸ *Le Gaulois*, 27^e année, 3^e série, n° 3924, dimanche 21 mai 1893, « Échos de Paris », page 1, colonne 4.

¹¹⁹ MARIÉTON (Paul), *La Terre provençale*, 3^e édition, note au bas de la

effectivement *file* ou *fileadh*, « a bard, a poet » (page 242, colonne 2) et *filin* au féminin, « a poetaster » (page 243, colonne 1), ainsi que *fel*, « a bard » (page 238, colonne 1).

L'idée est intéressante car le félibre ainsi considéré est non seulement un poète – un créateur de textes – mais aussi un barde, une voix épique et lyrique chantant avec passion le pays natal.

VI. — L'ESPAGNOL *FELIGRÉS* (1894)

Une filiation espagnole fut envisagée par un professeur de l'université de Toulouse, Alfred Jeanroy¹²⁰ en 1894, dans un article publié par la célèbre revue *Romania*¹²¹ :

Depuis lors ce « vocable mystérieux » a fait verser beaucoup d'encre. Pour économiser la nôtre, nous omettons de discuter les étymologies proposées, également insoutenables, et nous dirons tout de suite que le mot *félibre* ne nous paraît autre que l'espagnol *feligrés*. Il est vrai que *feligrés* signifie aujourd'hui uniquement paroissien (ou par métaphore, client) : mais il a dû avoir jadis d'autres sens conformes à son étymologie : *fili ecclesiae*. Cette expression, qui, en bas latin, appartient à la langue technique de l'Église, a pu, ou plutôt dû prendre des sens très variés, suivant que *fili* revêtait une acception plus ou moins large : elle peut signifier : 1° les prêtres ; 2° avec eux, les

page 523 ; note encore citée en 1910 par le *Mercur de France*, tome LXXXVI, n° 315, 1^{er} août 1910, « Revue de la quinzaine », page 544.

¹²⁰ Alfred Jeanroy (1859-1954), agrégé de lettres, porta un intérêt tout particulier à la poésie lyrique médiévale et aux études romanistes.

¹²¹ *Romania*, 23^e année, 1894, « Félibre », pages 464-465.

autres personnes attachées à l'Église ; 3° enfin le troupeau des fidèles. De ce que le dernier est seul resté en espagnol, la seule des langues romanes qui, avec le portugais, ait admis l'expression, il n'en résulte pas que les deux autres n'y aient point été connus autrefois. L'existence du second nous paraît suffisamment attestée par l'autorité de Diez, qui s'appuyait certainement sur un texte ; celle du premier l'est, ce nous semble, par le nôtre même, le mot que le chanteur populaire a entendu traduire ici étant certainement *doctor* ; la glose de la *ley* aura été provoquée par l'expression, fréquente dans l'Écriture, *doctores legis*.

L'hypothèse d'une origine espagnole de la chanson est également attestée par le mot *tiroun*, dont le correspondant n'existe dans aucune autre des langues romanes. Si M. Mistral voulait bien communiquer le texte complet de la pièce en question, peut-être y trouverait-on quelques arguments nouveaux en faveur de cette hypothèse.

Jeanroy apporte ici deux éléments nouveaux :

- l'espagnol *feligrés*, altération du latin *fili ecclesiae*, « fils de l'Église »¹²² ;
- *tiroun* correspondant à l'espagnol *tirón*.

¹²² Le *Diccionario de la lengua española*, publié par la *Real Academia española*, donne à *feligrés* les sens de « 1° paroissien ; 2° camarade, compagnon » et fait dériver ce terme du latin *fili ecclesiae*. — Reçu en audience au Vatican en mai 1910, l'abbé Celse, curé de Maillane, remit au Souverain Pontife un exemplaire de *Nerto*. En remerciement, Frédéric Mistral reçut un portrait de Pie X avec dédicace autographe du 24 mai ainsi qu'une médaille en or à l'effigie du pape. En lui transmettant ces présents, le cardinal Merry del Val, secrétaire d'État de Sa Sainteté, adressa à l'écrivain provençal une lettre où l'on peut lire : « vous vous êtes souvenu que le *Félibrige*, dont vous êtes le glorieux fondateur, se traduit aussi par fils de l'Église, *filius Ecclesiae* » (voir *La Croix*, 31^e année, n° 8346, mercredi 8 juin 1910, « Pie X et Frédéric Mistral », page 1, colonne 4, article non signé ; et l'*Armana provençau*, année 1911, pages 31-32).

Du Cange a trouvé deux sens de l'expression *fili ecclesiae* : *FILII ECCLESIAE, Clerici et Sacerdotes uni Ecclesiae addicti [...] Parrochiani*¹²³. « Clercs et prêtres appartenant à une même église [...] Paroissiens. » Par ailleurs, l'espagnol *tirón* signifie, au premier sens, « apprenti, novice », qui est également le sens du mot latin *tiro* [*tyro*] dont il dérive.

Mais comme ces deux termes n'ont pas exactement le sens qu'il leur sous-entend – celui de « docteurs de la loi », – Jeanroy est contraint à des suppositions laborieuses qui ne sauraient convaincre.

Mistral s'empessa d'accéder au désir du savant romaniste en publiant toute la pièce dans *L'Aiòli* au mois d'octobre suivant¹²⁴. Et il ajouta, après la poésie :

Aquéu recit di Sèt Douleur se retrovo en catalan. Veici l'es-tànci catalano, courrespoundènto à-n-aquelo de l'ouresoun provençalo ounte i'a lou mot *felibre* lins lou sèns clar e net de « d'outour de la lèi ».

*Lo ters fòu quan lo tinguèreu
Part de tres dies perdut ;
Lo trobàreu à 'ne' l temple
Disputant ab los sabuts,
Predicant à l'arboleda
La celestial doctrina.*

M. Jeanroy nous dis peréu qu'acò se trovo en castihan :

Le sujet de la pièce recueillie par M. Mistral est encore aujourd'hui très populaire en Espagne : mon collègue M. Mérimée me communique une suelta (imprimée à Carmona en 1836)

¹²³ DU CANGE, *Glossarium*, édition Léopold Favre, tome III, page 498, colonne 2.

¹²⁴ *L'Aiòli*, 4^e année, n° 137, mercredi 17 octobre 1894, page 1.

où l'épisode qui nous occupe est longuement traité : mais le mot *feligrès* ne s'y trouve point : il y est simplement dit de Jésus-Christ que

*... la Escritura esponia
à principes y doctores.*

Dounc lou mot de *felibre* apartèn soulamen à la versioun provençalo – que poudrié fort bèn èstre lou tèmo óuriginau, d'autant-mai que lou preambule, que nous mostro sant An-sèume escrivènt, legissènt, noun se rescontro en espanhòu.

que Jourdanne traduisit ainsi :

Ce récit se retrouve en catalan. Voici la stance correspondante à celle de la version provençale ; il est à remarquer que le mot *felibre* y est pris dans le sens clair et net de « docteur de la loi. »

*Lo tèrs fòu quan lo tinguèreu
[...].*

M. Jeanroy nous apprend qu'il existe aussi une version castillane : « Le sujet de la pièce recueilli par M. Mistral est encore aujourd'hui très populaire en Espagne : mon collègue M. Mérimée me communique une *Suelta* (imprimée à Carmona en 1836) où l'épisode qui nous occupe est longuement traité : mais le mot *féligrès* ne s'y trouve point : il y est simplement dit de Jésus-Christ que

« ... La Escritura esponia
à principes y doctores.

Donc le mot *felibre* appartient uniquement à la version provençale, qui pourrait bien être le thème original, d'autant

plus que le préambule nous montre Saint Anselme écrivant et lisant, ce qui ne se rencontre pas dans la version espagnole ¹²⁵.

Dans ces deux versions ibériques, le mot *felibre* n'apparaît nullement et les termes utilisés – *sabuts*, *doctores* – sont au plus près du texte évangélique latin *doctores legis*.

L'affaire en resta là car, malgré la réponse rapide de Frédéric Mistral, Jeanroy ne trouva pas, dans le texte complet, les éléments qui auraient pu faire avancer sa réflexion et il ne poursuivit pas la discussion...

En 1900, Paul Argelès revint à cette idée :

Felibre, qui est employé avec *tiroun*, dans la poésie ci-dessus, dans le sens de *docteur*, ce n'est pas douteux, ne paraît autre que l'espagnol *feligrés*.

Le mot *feligrés* signifie aujourd'hui uniquement paroissien (ou, par métaphore, client) ; mais il a dû avoir jadis d'autres sens conformes à son étymologie.

Diez le fait venir de *filius gregis* ; l'académie espagnole, de *fideliūm grex*. Jeanroy, et avec lui G. Paris, chez qui j'ai puisé ces renseignements, préfèrent *fili ecclesiae*. Cette étymologie leur paraît certaine, le mot n'existant qu'au pluriel, ce qui explique l'*i* en deuxième syllabe et par dissimilation l'*e* en première. — Cette expression qui, en bas latin, appartient à la langue technique de l'Église, signifiait : 1° les prêtres ; 2° les autres personnes attachées à l'Église ; 3° le troupeau des fidèles (Voir Du Cange).

De ce que ce dernier sens seul est resté en espagnol, — seule langue romane qui, avec le portugais, ait admis l'expression, — il n'en résulte pas que les deux autres n'y aient pas été connus

¹²⁵ JOURDANNE (Gaston), *Histoire du Félibrige 1854-1896*, pages 205-206.

autrefois. Le premier sens est attesté par notre texte. L'hypothèse de l'origine espagnole de la chanson est attestée par le mot *tiroun*. Le fait de cette origine espagnole ne serait pas isolé ; une complainte sur Marie-Madeleine, très populaire en Provence, étant, elle-même, d'origine catalane ¹²⁶.

mais en se contentant de compiler servilement ses prédécesseurs ; et l'hypothèse trouva encore un écho en 1906 :

FÉLIBRE

La dernière tentative philologique faite pour expliquer le terme mystérieux de *felibre*, adopté officiellement par Frédéric Mistral et son école pour désigner tout auteur qui se sert dans ses écrits d'un des dialectes vivants de la France méridionale, appartient à M. Alfred Jeanroy, professeur à l'Université de Toulouse, et a paru en 1894 dans la *Romania*, revue fondée par MM. Gaston Paris et Paul Meyer. M. Jeanroy croit que *felibre* est une altération de l'espagnol *feligrés*, qui désigne proprement les fidèles ou paroissiens d'une église, et qui est lui-même sorti de l'expression latine *filius ecclesiae*. Sans se présenter avec tous les caractères de la certitude, l'opinion de M. Jeanroy est une hypothèse séduisante, la meilleure de toutes celles qui ont été mises en avant jusqu'ici. Elle mérite de retenir l'attention au moment où l'apparition en librairie des mémoires de Mistral remet sous les yeux du public la genèse et l'évolution de ce mouvement *félibréen* qui, sans déplacer l'axe de la littérature française contemporaine, a cependant contribué à ouvrir des horizons nouveaux et à augmenter splendidement le prestige littéraire de notre pays dans le monde. — A. T. ¹²⁷

¹²⁶ *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 36^e année, n° 877, 7 avril 1900, colonnes 588-589.

¹²⁷ *Journal des débats politiques et littéraires*, 118^e année, n° 323, mercredi 21 novembre 1906, « Échos », page 2, colonne 3.

Le félibre, qui se proclame *Prouvençau e Catouli*¹²⁸, est un digne *filius Ecclesiae*, un vrai « fils de l'Église » et le Félibrige s'est développé dans une mouvance intellectuelle inspirée par le christianisme, plus spécifiquement peut-être le catholicisme social très actif dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

VII. — LE Tsigane PHURIBE (1958)

Dans un long article publié en juillet 1958, Joseph Gazay, après avoir critiqué toutes les propositions connues de lui, s'aventura sur un terrain jusqu'alors inexploré. Considérant que Mistral avait fixé le tombeau de Mireille aux Saintes-Maries-de-la-Mer, que le vannier ambulante Vincent était un bohémien et la vieille Taven une *karaqe* – sorcière romani-chelle, – Gazay affirma, à propos de *Mirèio*, que « le fond du sujet est, en grande partie, de mœurs tsiganes » ; de la consultation de lexiques tsigano-tchèques et tchéco-tsiganes il releva « le substantif *phuribe* ou *phuriben* et le verbe actif *tyrinav* » : d'une part, « *Phuribe* ou *phuriben* sont aussi bien substantifs qu'adjectifs et signifient "ancien", "aïeul", sens dont l'acception peut s'étendre à celle d' "expérimenté", de "savant" » ; par ailleurs, « de *tyrinav*, qui a pour sens "défendre", "tenir jusqu'au bout", le radical peut être ramené au substantif "tyrin", ce qui conduit à "tiroun" pris pour "défenseur", "soutien", fonction complémentaire de celle de "gardien de la Loi" et qui achève de

¹²⁸ *Prouvençau e Catouli*, / *Nosto fe, nosto fe n'a pas fali* ; / *Canten touti trefouli* : / *Prouvençau e Catouli !* est le refrain du cantique « Nosto-Damo-de-Prouvenço » que l'on trouve in FOURVIÈRE (Xavier de), *Li Cantico prouvençau*, IV, pages 7-8, paroles de Malachie Frizet qui composa ce chant pour l'inauguration en 1875 de la chapelle Notre-Dame-de-Provence édifiée sur l'emplacement de l'ancien château de Forcalquier.

dissiper la dernière obscurité du récit pieux auquel les fondateurs du Félibrige ont dû une bonne partie de leur célébrité¹²⁹. »

Retrouver *felibre* et *tiroun* dans une même langue pouvait paraître heuristique, mais les savantes déductions linguistiques de Gazay furent aussitôt réfutées par Robert Lafont¹³⁰. Et cette étymologie tardive n'enrichit pas l'image du félibre.

VIII. — AUTRES ÉTYMOLOGIES (AVANT 1882)

Dans *Lou Tresor*, Frédéric Mistral a mentionné encore deux étymologies :

– *Felibre* viendrait du germanique *filibert*... mais ni *filibert* ni *felibert* n'appartiennent à l'allemand moderne sinon, pour le premier, comme prénom masculin.

– *Felibre* viendrait de l'andalou *filabre* qui apparaît dans la géographie, la *sierra de Filabres* étant une montagne d'Andalousie (province d'Almeria) ; mais le terme ne se trouve pas dans le dictionnaire de la *Real Academia española*.

En l'absence de sources plus précises, personne ne semble avoir exploré ces voies...

¹²⁹ *Le Français moderne, revue consacrée à l'étude de la langue française*, 26^e année, n^o 3, juillet 1958, pages 211-221, *passim*.

¹³⁰ *Le Français moderne, revue consacrée à l'étude de la langue française*, 27^e année, n^o 4, octobre 1959, « Réflexions à propos de L'Oraison de Saint-Anselme et du mot "félibre" », pages 267-271.

ÉPILOGUE

Au total, onze étymologies ont été proposées pour tenter de rendre compte de l'origine du mot *felibre* :

- 1° 1864, le latin *fellebris* ou *felibris*, « nourrisson » ;
- 2° 1872, le provençal *fa libre*, « faiseur de livres » ;
- 3° 1874, le provençal *fe libre*, « foi libre » ;
- 4° 1874, le grec φίλαβρος, « ami du beau » ;
- 5° 1878, l'hébreu *sefer*, « livre », ou *sofer*, « scribe » ;
- 6° 1880, le grec φιλεβραίος, « ami de la langue hébraïque » ;
- 7° avant 1882, l'irlandais *filea*, « barde » ;
- 8° avant 1882, le germanique *filibert* ;
- 9° avant 1882, l'andalou *filabre* ;
- 10° 1894, l'espagnol *feligrés*, contraction de *filli ecclesiae* ;
- 11° 1958, le tsigane *phuribe*, « savant ».

Mais il apparaît qu'aucune des explications apportées ne s'est imposée, tant auprès des lexicographes et des linguistes qu'auprès des usagers. Les péripéties de la transmission du mot – tradition orale populaire, absence de toute trace écrite – laissant supposer des déformations et corruptions qui interdisent toute analyse précise, chacun pourra préférer telle ou telle étymologie en fonction du sens qu'il souhaite adopter.

Il convient donc de revenir aux circonstances de sa découverte et d'accepter le terme « félibre » avec le même enthousiasme et la même naïveté que les *primadié* :

Mistral, ignorant le sens de *félibre*, lui en a donné un selon son humeur. Et le mot ne date que de cette *recréation*. Le poète aurait pu aussi bien choisir *tiroun*, mais *tiroun* n'intervenait pas à la place de choix, à la fin de la strophe, et il était quelque peu comique pour des oreilles provençales. *Felibre* au contraire, dans sa forme depuis lors fixée, était aussi harmonieux que mystérieux. Il est permis de penser qu'une certaine malice mistralienne bien connue a trouvé son compte à ce mystère et à toutes les recherches qu'il a provoquées¹³¹.

Si aucune des solutions proposées ne peut véritablement être tenue pour la seule explicative, en revanche toutes les images du félibre qu'elles véhiculent apportent leur touche au portrait idéal de l'écrivain provençal : nourrisson des Muses, littérateur, homme de foi libre, ami du beau ou de l'hébreu, savant, docteur, fils de l'Église, poète ou chantre... le félibre est un amoureux de sa petite patrie et le gardien d'une langue plus que millénaire, toujours parlée dans les provinces du Midi, depuis la Catalogne jusqu'au Piémont, et même jusqu'en Helvétie où le francoprovençal, appartenant au tronc dialectal occitano-provençal, est encore pratiqué dans quelques cantons ou districts de la Confédération.

Par sa vitalité, le Félibrige témoigne du succès de l'œuvre entreprise par son fondateur. Toute langue est un trésor amassé sur plusieurs siècles, un patrimoine immatériel, un miroir des mentalités et un véhicule des traditions. Mais elle est aussi un moyen de communication qui ne cesse d'évoluer, de se transformer, de s'adapter aux besoins de ceux qui la parlent : il ne saurait y avoir un état définitif et figé d'une

¹³¹ LAFONT (Robert), « Réflexions à propos de L'Oraison Saint-Anselme et du mot félibre », *Le Français moderne, revue consacrée à l'étude de la langue française*, 27^e année, n° 4, octobre 1959, page 271.

langue vivante. Des idiomes disparaissent, d'autres s'abâtardissent, d'autres enfin connaissent une véritable renaissance par l'action de quelques-uns. Une langue VIT tant qu'elle est parlée, mais elle ne SURVIT, dans ses différents états successifs, que par les œuvres écrites qu'elle a produites : dans une Europe où les frontières s'estompent et les mentalités s'uniformisent, il faut souhaiter que le Félibrige, les félibres et les écrivains provençaux poursuivent longtemps l'œuvre du Maître du Maillane.

BIBLIOGRAPHIE

Seule la bibliographie générale est ici signalée. Les articles tirés de revues ou de périodiques sont mentionnés dans le texte.

Chants des félibres, poésies provençales modernes traduites en vers français avec de nombreuses notes par François Delille félibre provençal, Paris, Auguste Ghio éditeur, 1881, in-16, XIV-318 pages.

Liber glossarum. Le *Liber glossarum* n'est connu en France que par le manuscrit latin 11.529 de la Bibliothèque nationale de France, volume I, 115 folios, A-E et volume II, 246 folios, F-Z.

Novum testamentum graece et latine, Stuttgart, Württembergische Bibelanstalt, 22^e édition, 1963, in-18, 672 pages et deux pages de cartes en couleur ; édition d'Eberhard Nestle, revue par Erwin Nestle et Kurt Aland ; textes latin et grec disposés en regard.

Trésor de la langue française, dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960), Paris éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1971-1994, seize volumes in-4^o.

ANDRIEU (Bernard), MARTANO (Roseline) et ZUNINO (Bernadette), *Li Primadié*, Félibrige, collection « Culturo nostro » n^o4, Toulon, les Presses du Midi, 2014, in-8^o, 252 pages.

ANSELME DE CANTORBÉRY (Anselmus Cantuariensis), « Dialogus beatae Mariae et Anselmi de passione Domini », MIGNE (Jacques-Paul), *Patrologia latina*, volume 159, colonnes 271-290.

ARNOBE l'Ancien (Arnobius, III^e siècle), *Adversus gentes* [*Adversus nationes*], « Contre les païens », *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, volume IV, Vindobonae, apud C. Geroldi filium, 1785, in-8°, xviii-352 pages ; édition critique d'August Reifferscheid.

BAILLY (Anatole), *Dictionnaire grec français*, rédigé avec le concours d'Émile Egger, édition revue par Louis Séchan et Pierre Chantraine, Paris, Hachette, 2000, grand in-8°, xxxii-2242 pages.

BRÉAL (Michel), *Les Tables eugubines, texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique*, Paris, Friedrich Vieweg libraire-éditeur, 1875, in-8°, lxxviii-395 pages.

CHANTRAINE (Pierre), *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, nouvelle édition, Paris, Klincksieck, série linguistique n° 20, 2009, in-4°, xiv-1438 pages.

CHEVALIER (Antoine-Rodolphe) [CEVALLERIUS (Antonius-Rodolphus)], *Rudimenta hebraicae linguae*, Parisiis, excudit J. Crispinus, 1560, deux parties en un volume in-8° ; Genevae, excudebat Henricus Stephanus, 1567, in-4°, xvi-256 pages.

DU CANGE (Charles du Fresne, sieur, 1610-1688), *Glossarium mediae et infimae latinitatis conditum a Carolo Dufresne, domino Du Cange, auctum a monachis ordinis S. Benedicti* [DD. Toustain, Le Pelletier, Dantine et Carpentier], cum supplementis integris D. P. Carpenterii, et additamentis Adelungii et aliorum, digessit G. A. Louis Henschel, Parisiis, exc. F. Didot fratres, 1840-1850, in-4°, sept volumes. — *Glossarium mediae et infimae latinitatis conditum a C. Du*

Fresne, domino Du Cange, auctum a monachis ordinis sancti Benedicti [DD. Toustain, Le Pelletier, Dantine et Carpentier] ; cum supplementis integris D. P. Carpenterii, Adelungii, aliorum suisque digessit G. A. Louis Henschel, editio nova aucta pluribus verbis aliorum scriptorum a Leopold Favre, Niort, Léopold Favre, 1883-1887, in-4°, dix volumes.

FORCELLINI (Egidio, 1688-1768), *Totius latinitatis Lexicon*, Patavii, J. Manfre, 1771, quatre volumes in-folio ; préface de Gaetano Cognolato. 2/ Editio altera locupletior, Patavii, apud T. Bettinelli, 1805, quatre volumes in-folio ; avec une préface de Gaetano Cognolato. 3/ Tertia editio auctum et emendatum a Josepho Furlanetto, Patavii, typis Seminarii, 1827-1831, quatre volumes in-folio. Cette troisième édition a été reprise et développée à plusieurs reprises (Londini, sumptibus Baldwin et Cradock, 1828 ; Lipsiae, in libraria Hahniana, 1835, quatre tomes en deux volumes in-folio ; Prati, 1858-1875, sept volumes in-folio dont un volume pour la préface et l'index et six volumes de glossaire ; Prati, typis Aldinianis, 1858-1887, onze volumes in-folio).

FOURVIÈRE (Xavier de), *Li Cantico provençau à l'usage di catechime, messiou e roumavage*, Avignon, les frères Aubanel libraires-éditeurs, 1887, in-16, xlvi-336 pages.

GRANIER DE CASSAGNAC (Adolphe), *Histoire des origines de la langue française*, Paris, Firmin-Didot frères, fils et C^{ie}, 1872, in-8°, xvi-554 pages.

HÉLIODORE d'Émèse (III^e ou IV^e siècle), *Éthiopiennes ou les Amours de Théagène et Chariclée*. Voir les Ἐρωτικῶν λόγων συγγραφεῖς, *Erotici scriptores*, Paris, Ambroise Firmin-Didot éditeur, 1856, in-8°, xxxiv-644-69 pages, dans lesquels les *Éthiopiennes* sont publiées aux pages 225-412, sous le titre Ἡλιόδωρου Αἰθίοπικων βιβλία δέκα, avec la traduction latine

- en regard ; édition critique de Guillaume-Adrien Hirschig. — *Histoire aethiopique de Heliodorus, contenant dix livres, traitant des loyales & pudiques amours de Theagenes Thes-salien, & Chariclea Aethiopienne. Traduite de grec en fran-çois, & de nouveau revue & corrigée par le translateur*, Rouen, chez Thomas Mallard, 1588, in-16, 599-19 pages ; traduction par Jacques Amyot. — *Amours de Theagenes et Cariclea, histoire éthiopienne*, Paris, chez Pierre Champenois et Pierre Trichard, 1633, in-8°, XIV-732-XVIII pages, figures et frontispice gravé ; traduction nouvelle [par Jacques Amyot].
- HONNORAT (Simon-Jude), *Dictionnaire provençal-français ou Dictionnaire de la langue d'oc ancienne et moderne, suivi d'un vocabulaire français-provençal*, Digne, Repos imprimeur-libraire-éditeur, 1846-1847, in-4°, trois volumes.
- JOURDANNE (Gaston), *Histoire du Félibrige 1854-1896*, Avignon, Roumanille libraire-éditeur, 1897, in-16, 322 pages.
- KELLER (Hans-Erich), « *Felibre et le Félibrige* », *Neophilologus*, volume XLVIII, n° 1, 1964, pages 1-28.
- KNORR VON ROSENROTH (Christian), *Kabbala denudata seu Doctrina Hebraeorum transcendentalis et metaphysica atque theologica*, Francofurti, sumptibus Joannis Davidis Zunneri, 1677-1684, in-4°, deux volumes, 1307 et 1116 pages.
- LA FONTAINE (Jean de), *Œuvres complètes*, Paris, Firmin-Didot frères libraires-éditeurs, 1840, in-8°, XVI-684 pages ; avec des notes et une nouvelle notice sur sa vie par M. Charles-Athanase de Walckenäer.
- LAMARTINE (Alphonse de), *Cours familier de littérature, un entretien par mois*, tome VII, Paris, l'auteur, 1859, XXXVII^e à XLII^e entretiens, 472 pages.
- LAROUSSE (Pierre), *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Paris, 1866-1876, in-folio, quinze volumes ; deux suppléments

en 1878 et 1888.

- LITTRÉ (Émile), *Dictionnaire de la langue française*, Paris, librairie Hachette et C^{ie}, 1873-1874, quatre volumes in-folio ; supplément, Paris, librairie Hachette et C^{ie}, 1877.
- MALLARMÉ (Stéphane), *Correspondance complète 1862-1871 suivi de Lettres sur la poésie 1872-1898 avec des lettres inédites*, Paris, Gallimard, collection « Folio classique », 1995, in-16, 690 pages ; préface d'Yves Bonnefoy ; édition établie et annotée par Bertrand Marchal. C'est l'édition la plus récente de la correspondance de Mallarmé.
- MARIÉTON (Paul), *La Terre provençale, journal de route*, Paris, Alphonse Lemerre, 1890, in-16, VI-568 pages. 3/ Paris, Alphonse Lemerre, 1894, in-16, 566 pages.
- MARTIAL (Marcus Valerius Martialis, I^{er} siècle), *Œuvres complètes de M. V. Martial*, Paris, Garnier frères libraires-éditeurs, collection « Bibliothèque latine-française » n° 40-41, 1864, in-12, deux volumes, XL-388 et 404 pages ; avec la traduction de MM. Victor Verger, Nicolas-Auguste Dubois et Jacques Mangeart ; nouvelle édition revue par MM. Félix Lemaistre, Nicolas-Auguste Dubois, et précédée des Mémoires de Martial par M. Jules Janin.
- MARTINI (Matthias, 1572-1630), *Lexicon philologicum, in quo Latinae & Latinis auctoribus usurpatae, cum purae, tum barbarae voces, ex originibus declarantur, comparatione linguarum subinde illustrantur*, Amstelodami, apud Joannem Ludovicum Delorme, 1701, in-8°, deux volumes, XXVIII-408-14 et II-872 pages.
- MAYR (Georgius), *Institutiones linguae hebraicae in sex partes distributae*, Lugduni, ex typographia regia Nicolai Iullieron, 1622, in-8°, 464 pages.
- MISTRAL (Frédéric), *Lou Tresor dóu Felibrige ou Dictionnaire provençal-français embrassant les divers dialectes de la*

langue d'oc moderne, Aix-en-Provence, veuve Remondet-Aubin libraire-éditeur, sd [1878-1886], deux volumes in-folio ; volume I, A-F, VIII-1196 pages ; volume II, G-Z, IV-1166 pages. — Le *Tresor* n'a pas été publié d'emblée en édition complète mais, selon une habitude courante à cette époque, en livraisons successives de quarante pages chacune (cinq feuilles in-4°). D'après les annonces des *Armana* des années 1879-1887, la chronologie de la publication a été la suivante : 1^{re} livraison novembre 1878, 6^e livraison novembre 1879, 15^e livraison octobre 1880, 24^e livraison octobre 1881, le volume I (trente livraisons) achevé au début de l'année 1882 ; fin 1883, lettre O ; fin 1884, lettre P ; fin 1885, achèvement des vingt premières livraisons du second volume (G-R) ; 1886, achèvement du tome II.

MISTRAL (Frédéric), *Mirèio, pouèmo prouvençau*, Avignon, Joseph Roumanille libraire-éditeur, 1859, in-8°, IV-516 pages ; édition bilingue avec texte provençal et traduction littérale en regard.

MISTRAL (Frédéric), *Moun espelido, Memòri e raconte. Mes origines, mémoires et récits*, Paris, Plon-Nourrit et C^{ie} imprimeurs-éditeurs, Bibliothèque des *Annales politiques et littéraires*, 1906, in-8°, 347 pages ; édition bilingue, textes provençal et français en regard.

MISTRAL (Frédéric), *Œuvres complètes illustrées, Correspondance Mistral-Roumanille 1847-1860*, Raphèle-lès-Arles, Marcel Petit Culture provençale et méridionale, 1981, in-8°, 277 pages.

NONIUS MARCELLUS (III^e-IV^e siècles), *De Compendiosa doctrina ad filium, collatis quinque pervetustis codicibus nondum adhibitis cum ceterorum librorum editionumque lectionibus et doctorum suisque notis edidit Ludovicus Quicherat*, Parisiis, apud Hachette et socios, 1872, in-8°, XXXII-679 pages.

O'REILLY (Edward), *An Irish-English Dictionary*, Dublin, James Duffy, 1864, in-4°, 725 pages ; new edition, carefully revised, and corrected with a supplement by John O'Donovan.

PAPIAS (XI^e siècle), *Vocabularium*, Venetiis, 1485, in-folio, non paginé ; très belle impression avec lettrines rouges.

PONS (Paul), *Correspondance 1879-1914 entre Frédéric Mistral et l'abbé François Pascal*, Berre L'Étang, Centre international de l'écrit en langue d'oc, 1999, 110 pages.

QUICHERAT (Louis) et DAVELUY (Amédée), *Dictionnaire latin français rédigé sur un nouveau plan*, nouvelle édition, Paris, librairie de Louis Hachette et C^{ie}, 1857, in-8°, XII-1291 pages.

RIPERT (Émile), *La Renaissance provençale 1800-1860*, Paris, Édouard Champion éditeur, in-8°, 554 pages.

RIPERT (Émile), *Le Félibrige*, 3/ revue et complétée, Paris, librairie Armand Colin, 1948, in-16, IV-220 pages.

ROBERTSON (William), *Manipulus linguae sanctae et eruditorum*, Cantabrigiae, typis Johannis Hayes, 1683, in-8°, pièces liminaires, 314 pages.

SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin), *Nouveaux lundis*, troisième édition revue, tome X, Paris, Calmann-Lévy éditeur, 1886, in-8°, 461 pages.

SOLIN (Caius Julius Solinus, III^e ou IV^e siècle), *De mirabilibus mundi*, « Des merveilles du monde » [ouvrage également nommé *Collectanea rerum memorabilium*, « Recueil de choses mémorables », ou encore *Polyhistor*, « L'Érudit »], Seconde série de la bibliothèque latine-française, Paris, C.-L.-F. Panckoucke éditeur, 1847, in-8°, IX-402 pages ; édition critique du texte et première traduction française par Alphonse Agnant.

VARRON (Marcus Terentius Varro, I^{er} siècle av. J.-C.), *Saturarum menippearum reliquiae*, « Satires ménippées, frag-

ments », Lipsiae, in aedibus B. G. Teubneri, 1865, in-8°, XIV-310 pages ; édition critique d'Alexander Riese.

WAILLY (Alfred de), *Nouveau dictionnaire latin-français composé sur un plan méthodique et raisonné*, nouvelle édition entièrement refondue et augmentée, Paris, Dezobry, E. Magdeleine et C^{ie}, 1861, in-4°, X-LXVIII-1012 pages.

Dominique AMANN

Docteur en psychologie, Dominique AMANN a dirigé pendant une vingtaine d'années le service de recherches en psychologie de la Marine nationale, au sein duquel, outre les travaux habituels relevant de la recherche appliquée, il s'est attaché à développer une métrologie spécifique pour la mesure dans les sciences humaines. Organiste et claveciniste, il s'est ensuite tourné vers la psychoacoustique musicale et se consacre à des études fondamentales sur la structure de la gamme.

Il est l'auteur de livres et d'articles sur l'ancien théâtre de Toulon (1765-1862), la vie musicale à Toulon au XIX^e siècle, et les croyances populaires aux êtres fantastiques.

Enfin, il anime depuis plusieurs années le site Internet **jean-aicard.com** qu'il a créé pour diffuser les travaux originaux relatifs à la vie et à l'œuvre de l'écrivain provençal ; il est secrétaire de rédaction de la revue *Aicardiana* et a publié en 2011, avec Jacques Papin, *Jean Aicard, une jeunesse varoise, 1848-1873*.

Il est membre résidant de l'Académie du Var (30^e fauteuil).